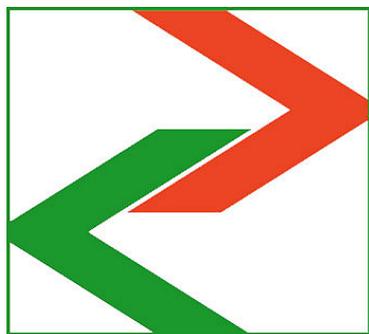


# RAPPORT ANNUEL 2010



Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)  
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)  
Association des régions frontalières européennes (ARFE)  
Association of European Border Regions (AEBR)  
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)  
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)  
Werkgemeinschaft van Europese grensgebieden (WVEG)  
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)  
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)  
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)  
Ассоциация Европейских Приграничных Регионов (АЕПР)

## SOMMAIRE:

1 INTRODUCTION.....	3
2 L'ARFE EN QUELQUES MOTS.....	4
3 STRUCTURE DES MEMBRES.....	5
4 ASSEMBLEE GENERALE ET CONFERENCE ANNUELLE.....	6
4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	6
4.2 CONFÉRENCE ANNUELLE.....	7
4.3 REMISE DU PRIX DE L'ARFE 2010.....	9
5 COMITÉ DIRECTEUR.....	11
6 THEMES PRINCIPAUX EN 2010.....	12
6.1 POLITIQUES EUROPEENNES DE COHESION ET STRUCTURELLE.....	12
6.2 STRATEGIE EUROPE 2020.....	13
6.3 GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE (GECT).....	14
6.4 PARTENARIAT ORIENTAL.....	15
6.5 LES LANGUES DANS LES ZONES FRONTALIERES.....	16
6.6 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION.....	17
6.7 POLITIQUE DE TRANSPORT TRANSEUROPEENNE.....	18
6.8 COOPERATION DÉCENTRALISÉE.....	19
7 UNITES OPERATIONNELLES DE L'ARFE (TASK FORCES).....	20
7.1 UNITE OPERATIONNELLE SANTE TRANSFRONTALIERE.....	20
7.2 UNITE OPERATIONNELLE FRONTIERES EXTERIEURES.....	21
7.3 UNITÉ OPÉRATIONNELLE QUESTIONS STRATÉGIQUES.....	22
8 D'AUTRES MANIFESTATIONS.....	23
9 PROJETS ACTUELS.....	27
9.1 EUREGIO II.....	27
9.2 ULYSSES.....	28
9.3 SCULTBORD.....	29
9.4 ETUDE SUR LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN AMERIQUE LATINE.....	30
10 CONTACTS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES.....	31
10.1 PARLEMENT EUROPEEN.....	31
10.2 COMMISSION EUROPEENNE.....	32
10.3 COMITE DES REGIONS.....	33
10.4 CONSEIL DE L'EUROPE, CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX.....	33
11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS.....	34
11.1 ASSOCIATIONS REGIONALES EUROPEENNES.....	34
11.2 NOUVELLES STRUCTURES TRANSFRONTALIERES.....	34
11.3 NOUVELLES (ET ANCIENNES) RELATIONS DE COOPERATION.....	34
12 COMITE CONSULTATIF DE L'ARFE ET SECRETARIAT GENERAL.....	35

### Rapport annuel 2010

Elaboration:            Martín Guillermo-Ramírez, ARFE    Version allemande: Anna Winkler, ARFE  
                              Anna Winkler, ARFE                    Version française: Marie-Lou Perou, ARFE  
Coordination:         Cordula Pandary, ARFE

# 1 INTRODUCTION

---

Tandis qu'en 2010 dans les zones (trans)frontalières la réalisation des programmes de soutien 2007-2013 tournait à plein régime, les actions de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) se concentraient déjà sur l'avenir de la politique européenne régionale et structurelle. Déjà en 2008 l'ARFE avait élaboré des premières positions à cet égard, qu'elle avait pu discuter avec des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen lors de plusieurs entretiens personnels et à l'occasion de plusieurs manifestations. **Les propositions de l'ARFE relatives à la période de soutien après 2014 ont attiré beaucoup d'attention à l'échelon européen**, notamment dû au fait qu'elles se basent sur de longues expériences et sur l'immense savoir-faire de l'ARFE et de ses adhérents.

Après l'élection du nouveau Parlement européen en été 2009 et la nomination de la nouvelle Commission début 2010 l'ARFE a immédiatement contacté **la nouvelle présidente de la commission du Développement régional du Parlement européen Madame Danuta Hübner et le nouveau Commissaire en charge de la Politique régionale Johannes Hahn** pour continuer la bonne coopération et développer encore plus les contacts au niveau de l'UE. Plusieurs entretiens personnels avec des représentants d'institutions européennes ont eu lieu et le Commissaire Johannes Hahn a accepté l'invitation à se charger de l'intervention principale de la Conférence annuelle 2010 de l'ARFE.

La Conférence annuelle 2010 de l'ARFE s'est tenue du 21 au 23 octobre à Dundalk (Irlande) et a traité comme sujet principal **« La cohésion territoriale dans un scénario d'après-crise : le rôle de la coopération transfrontalière »**. L'exemple d'excellents projets présentés et

discutés lors de la Conférence annuelle de l'ARFE ont montré que les régions ne sont pas de simples victimes de la crise économique et financière, mais qu'elles sont en mesure de la surmonter en réalisant de bonnes stratégies contre la crise.

Un de ces projets couronnés de succès est **l'action de l'Eurorégion Nestos-Mesta en Grèce « Objectif : travail », auquel a été attribué le prix « Sail of Papenburg 2010 »**. A l'aide de ce projet un programme de mentorage fut lancé pour des chômeurs-créateurs d'entreprise. De cette manière l'entrepreneuriat dans cette zone a pu être renforcé et le chômage, qui avait augmenté dû à la crise, a pu être diminué.

Dans le cadre du prix de l'ARFE 2010 un autre projet intéressant fut déposé par la région Öresund à laquelle fut attribué un prix spécial. Il s'agit-là d'une stratégie de développement transfrontalière pour accroître la croissance, l'emploi et la compétitivité de la région Öresund.

Des rapports détaillés sur le prix de l'ARFE et la Conférence annuelle 2010 sont comme chaque année publiés sur le site internet de l'Association ([www.aebr.eu](http://www.aebr.eu)). Ce site a été complètement remanié avec l'objectif d'améliorer encore plus la communication avec les adhérents et les partenaires de l'ARFE. Le secrétariat général attribue une grande importance à fournir des informations à jour aux zones (trans)frontalières en ce qui concerne la coopération territoriale et la politique de cohésion de l'UE et à les faire participer d'avantage aux activités diverses de l'ARFE.

Les réactions positives relatives **au nouveau site web et au Newsflash électronique** montrent que les nouvelles initiatives en matière de communication de l'ARFE vont dans le bon sens. A l'heure actuelle il est

important que les adhérents et partenaires de l'ARFE utilisent encore plus qu'avant les nouveaux médias, tout particulièrement pour partager de bons exemples et les meilleures expériences disponibles dans le domaine de la coopération transfrontalière.

De toute façon de nouveaux outils sont en train d'être explorés afin de faciliter cet échange et l'utilisation par l'ensemble des adhérents de l'ARFE.

Le fait de partager ces expériences peut être utile pour d'autres zones frontalières quand il s'agit de réaliser leurs propres initiatives transfrontalières. De l'autre côté l'ARFE peut formuler ses recommandations à l'adresse de l'UE en se basant sur ces expériences. **L'importance et l'influence de l'ARFE aux niveaux européen et national dépendent du nombre de régions réunies au sein de l'Association. C'est la raison pour laquelle je tiens à inviter cordialement toutes les zones frontalières et transfrontalières européennes qui n'ont pas encore adhéré à l'ARFE de s'unir au sein de cette Association des régions frontalières unique en Europe.**

Martín Guillermo Ramírez  
Secrétaire général

## 2 L'ARFE EN QUELQUES MOTS

---

### MISSION

C'est notre mission d'agir pour le bénéfice de toutes les régions frontalières et transfrontalières européennes, en rendant explicite leurs problèmes, chances, tâches et projets particuliers.

Nous initions, soutenons et coordonnons la coopération entre les régions (trans)frontalières en Europe et créons des réseaux utiles pour faciliter la coopération et l'échange d'expériences.

Nous facilitons l'échange du savoir-faire et des informations pour définir et canaliser des intérêts communs et pour offrir des solutions appropriées aux problèmes frontaliers de tous les jours.

Nous représentons les intérêts communs de nos membres vis-à-vis des parlements, organes, administrations et institutions nationaux et internationaux.

Nous informons les institutions européennes et le public des thèmes transfrontaliers et des besoins spécifiques des régions frontalières et nous faisons des propositions quant à des projets et des initiatives politiques.

### ORGANISATION

Les organes de l'ARFE sont l'Assemblée générale, le Comité directeur et le Secrétaire général.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** est l'organe suprême. Tâche: Election du Président, du Comité directeur, l'adoption des adhésions et des exclusions de membres et la fixation des cotisations des membres.

Le **COMITÉ DIRECTEUR** est élu pour deux ans. Il se compose du Président, de sept Vice-Présidents, du Trésorier et d'au minimum 20 membres représentant des régions frontalières et transfrontalières en tenant compte d'un équilibre régional (géographique).

Le Comité directeur est responsable des positions principales de l'ARFE, de la coopération avec les institutions, organisations et associations européennes et nationales. Le Comité directeur désigne le Secrétaire général.

Le **PRÉSIDENT** est le représentant suprême de l'ARFE et la représente vers l'extérieur. Il est autorisé de prendre des décisions en accord avec le **SECRETARE GÉNÉRAL** qui est habilité à agir en tant que fondé de pouvoir et de représenter l'Association.

### VALEUR AJOUTEE

Etre adhérent de l'ARFE signifie :

Participer au **seul réseau** des régions frontalières et transfrontalières **actif dans toute l'Europe**,

**défendre des valeurs communes, poursuivre des objectifs communs et mettre en œuvre des stratégies communes** dans le cadre de la coopération transfrontalière qui représente un élément fondamental de l'unification européenne,

attirer l'attention sur **les problèmes et atouts particuliers** des régions (trans)frontalières aux niveaux national et européen et les rendre transparents,

participer à la **solution de problèmes** transfrontaliers et engager des actions nationales et européennes communes,

tirer parti des avantages d'un **réseau européen au service** particulier des régions (trans)frontalières,

**contribuer activement à une politique européenne proche du citoyen**, à la compréhension mutuelle et à la tolérance, ainsi qu'au rapprochement des peuples européens.

*« L'ARFE représente vraiment les intérêts des zones frontalières au niveau européen, car l'ensemble des activités de l'ARFE est ciblé sur la coopération transfrontalière. Certes, il y a également d'autres organisations ou autorités publiques actives dans le transfrontalier, mais la coopération transfrontalière n'est pas leur tâche ou leur objectif prioritaire. »*

*Harald Krebs, Directeur exécutif EUREGIO (DE/NL)*

### 3 STRUCTURE DES MEMBRES

À la fin de 2010/2011, l'ARFE comptait 93 membres représentant presque 200 Régions frontalières de par l'Europe entière. Après une forte augmentation au début des années 90 à la suite des changements politiques profonds en Europe centrale et orientale, le nombre de membres est actuellement stable. La différence entre le nombre des membres et le nombre de régions frontalières tient au fait que beaucoup de régions transfrontalières comprennent plusieurs régions frontalières nationales. En outre, des structures de coopération de large étendue telles que la Communauté de travail des Pays alpins, le Conseil des Ministres nordiques, l'Eurorégion Carpates etc. incluent comme membres des régions frontalières de plusieurs Etats.

La structure des membres révèle une proportion équilibrée de régions frontalières et transfrontalières issues à la fois de l'« ancienne » Union européenne et des nouveaux Etats membres. L'ARFE a maintenu une position forte afin d'étendre ses opérations au travers des nouvelles frontières extérieures de l'Union européenne (incluant les régions avoisinantes de Russie, de Bélarus, d'Ukraine, de Moldavie et les pays voisins de la zone méditerranéenne) Il se trouve un fort mouvement pour renforcer la Coopération transfrontalière dans ces pays, à la fois au niveau régional et national dans bien des cas. Les effets de la globalisation, tout comme les défis croissants, propulsent la coopération transfrontalière bien au-delà vers le Caucase, en Arctique et même dans les continents américains et africain. Certains membres de la Fédération de Russie et de ses pays voisins hors de l'Union européenne furent

déjà acceptés comme adhérents de l'ARFE. D'une manière générale, une aire de travail plus ample et par conséquent un nouveau défi s'étend devant notre petit secrétariat.

Il convient que l'ARFE analyse avec soin son actuelle charge de travail - la préparation de positions, le suivi à l'échelle européenne, les affaires nationales et régionales, l'organisation de manifestations et la participation à des projets - et la met en correspondance de sa réalité organisationnelle et financière, tout particulièrement en ce qui concerne l'actuel personnel et revenu.

Comme dans les années précédentes, les cotisations payées à l'ARFE n'ont pas atteint le niveau prévu. Notamment les cotisations à payer par des structures transfrontalières relativement petites de zones économiquement faibles étaient problématiques. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail de l'ARFE a élaboré une proposition pour une nouvelle méthode de calcul de cotisations. Cette méthode garantit que les taux de population et la force économique des régions adhérentes sont pris en considération plus qu'avant quand il s'agit de calculer les cotisations. De cette manière les charges sont mieux réparties entre les adhérents riches et ceux plutôt désavantagés.

La discipline de paiement n'est cependant pas bien établie dans certaines zones, ce qui constitue un énorme défi pour le budget de l'ARFE. En ce sens, la participation aux projets et l'élaboration de rapports pour de tiers partis est devenu un élément crucial pour accomplir complètement nos tâches.

#### PEUVENT ADHERER A L'ARFE :

##### EN TANT QUE MEMBRES ORDINAIRES AYANT LE DROIT DE VOTE :

- les régions frontalières et transfrontalières des Etats-membres de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe,
- les membres ordinaires représentant une communauté de régions frontalières, relevant de plusieurs Etats différents et cela tant que ses membres réunis n'adhèrent pas individuellement à l'ARFE.

##### EN TANT QUE MEMBRES SANS DROIT DE VOTE :

- les régions frontalières et transfrontalières ayant le statut d'observateur pendant deux ans et dont la représentativité n'est pas encore clairement établie,
- des membres associés (dans des cas exceptionnels),
- les membres d'honneur ayant rendu des services particuliers à l'ARFE.

##### EN TANT QUE MEMBRES CONSULTATIFS SANS DROIT DE VOTE

- des personnes physiques, des associations de personnes, des institutions et des instituts étant actifs dans le domaine de la coopération transfrontalière.

## 4 ASSEMBLEE GENERALE ET CONFERENCE ANNUELLE

### 4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Assemblée générale et Conférence annuelle de l'ARFE se sont tenues du 21 au 23 octobre à Dundalk (East Border Region). Une 230aine de délégués participa à la manifestation qui était très bien organisé par East Border Region. Cette organisation transfrontalière à la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord fut fondée en 1976 avec l'objectif d'améliorer la force économique, l'emploi et le niveau de vie de la région. Dans ce contexte le programme INTERREG a été d'une importance considérable (de 2000-2006 25 millions d'euros ont été investis dans des projets transfrontaliers dans la région).

A l'ordre du jour de l'Assemblée générale figuraient particulièrement le rapport annuel 2009, les comptes annuels 2009, le budget 2011 et le budget supplémentaire 2010. De plus dans le cadre de l'Assemblée générale les membres de l'ARFE ont élu un nouveau Comité directeur pour la période électorale 2011/2012.

**Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, fut élu de nouveau unanimement Président de

l'ARFE. Après son élection il remercia les délégués de leur confiance.

Dû à sa longue expérience dans le domaine de la coopération transfrontalière M. Lambertz est le candidat idéal pour le poste de Président de l'ARFE. Il est président du groupe de travail pour la coopération internationale et rapporteur pour la coopération transfrontalière au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CLRAE). Depuis 2009 il est membre du Comité exécutif du Comité des Régions et très actif au sein des commissions EDUC et ECOS.

Dû à sa retraite M. Jean-Paul Heider, depuis de longues années premier Vice-Président de l'ARFE ne se présenta plus aux élections. La **nouvelle première Vice-Présidente de l'ARFE est Mme Ann-Sofi Backgren** qui est déjà depuis 2002 active au sein du Comité directeur de l'ARFE comme Vice-Présidente pour les adhérents nordiques.

Les autres Vice-Présidents furent élus selon les candidatures présentées :

**Maria Dolores Pallero Espadero** (première Vice-Présidente et porte-

parole du gouvernement régional d'Extremadura), **Marc de Buck** (Député de la Province de Flandre orientale), **Kyriakos Charakidis** (Euroregion Nestos-Mesta, GR/BG), **Bernhard Bramlage** (Ems Dollart Region, DE/NL), **Gabriele Lackner-Strauss** (Présidente de l'Euregio Bayerischer Wald - Böhmerwald, DE/AT/CZ), **François Maitia** (Président de la Région Midi-Pyrénées), **Dieter Friese** (Président de l'Euroregion Spree-Neisse-Bober, DE/PL), et **Zbigniew Kulik** (Euroregion Neisse-Nysa-Nisa, CZ/DE/PL).

De plus il convenait occuper le poste du trésorier de l'ARFE. **Günter Alsmeyer, Président du Conseil de l'EUREGIO (DE/NL)** est le successeur de Frans Willeme qui avait occupé cette fonction pendant huit ans.

**Jens Gabbe** fut confirmé de nouveau comme président du Comité consultatif de l'ARFE. **Reinhold Kolck**, Vice-Président de l'ARFE de 2002-2010, continuera sa bonne coopération avec l'ARFE comme vice-président du Comité consultatif de l'ARFE.



## 4.2 CONFERENCE ANNUELLE

### LE THEME DE L'HOTE

Le sujet principal de la Conférence annuelle de l'ARFE 2010 fut : « **Coopération transfrontalière en East Border Region : la clé pour un développement durable.** » Au début de la conférence le 21 octobre les représentants de la région **Councillor John V. Farrelly, Tom McCall** et **Pamela Arthurs** ainsi que le président de l'autorité compétente de la réalisation du programme INTERREG IVA Irlande/ Irlande du Nord **Pat Colgan** ont parlé des résultats de la coopération transfrontalière dans l'East Border Region. Beaucoup d'initiatives et de projets ont déjà pu être réalisés avec le soutien d'INTERREG, contribuant d'une manière considérable au développement durable de part et d'autre de la frontière. En East Border Region la valeur ajoutée de la coopération transfrontalière est visible dans bon nombre de domaines. Par exemple le tourisme s'y est développé d'une manière positive grâce à la promotion d'actions transfrontalières par la réalisation de nouveaux services et offres transfrontalières.

Des délégués d'autres zones frontalières ont confirmé que particulièrement la coopération transfrontalière dans le secteur du tourisme offre d'excellentes possibilités de déve-

loppement, comme l'ont constaté **Herbert Unnasch** de l'Euregio Bayerischer Wald – Böhmerwald (DE/AT/CZ) et **Jan Oostenbrink** de l'EUREGIO (DE/NL). A l'occasion de la conférence ils présentèrent deux projets touristiques transfrontaliers réalisés dans leurs régions frontalières. Ces deux projets mettent le focus sur une stratégie d'information et de marketing transfrontalière, à l'aide de laquelle la qualité des offres touristiques doit être améliorée d'une manière durable.

A la fin de la première séance **Andy Pollak** est intervenu au sujet d'un « Centre de recherche pour la coopération Nord-Sud en Irlande ». Après cet exposé des ateliers des unités opérationnelles de l'ARFE furent organisés sur la santé transfrontalière (modération par **Eric Jacob**, Regio Basiliensis), les frontières extérieures (modération par **Johannes Moisiso**, Carélie du Sud) les langues dans les zones frontalières (modération par **Ruud Halink**, Talenacademie Nederland).

### OUVERTURE OFFICIELLE

Plusieurs représentants de haut rang des niveaux européen, national et régional ont participé à l'ouverture officielle le 22 octobre. Parmi les intervenants principaux furent **Councillor John Farrelly**, Président

d'East Border Region, **Pat Colgan**, Président de Special European Union Programmes Body, **Günther Krug**, Vice-Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, **Karl-Heinz Lambertz**, Président de l'ARFE et Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique ainsi que **Johannes Hahn**, Commissaire de la Politique régionale de la Commission européenne.

Dans son intervention le Commissaire Hahn s'est référé entre autres au rôle de l'Association des régions frontalières européennes à l'échelon européen. A cette occasion il a souligné que **l'ARFE a fourni des idées importantes** en ce qui concerne l'amélioration de la politique de cohésion et notamment la coopération territoriale. « *Grâce à sa longue expérience en matière de coopération transfrontalière et son grand engagement vous êtes un partenaire indispensable pour nous. Je peux donc vous assurer que vos points de vue seront en grande partie pris en considération en vue de la réforme.* » constata le Commissaire.



*« Il convient que la Coopération Territoriale européenne soit encore mieux située à tous les niveaux dans des cadres stratégiques européens, nationaux ou régionaux.*

*Il convient que nous fassions encore plus attention au rôle de la coopération territoriale européenne. Il faut aussi tenir compte de cette dimension dans tous les plans stratégiques.*

*C'est ainsi que nous pourrions garantir la cohérence et la complémentarité entre la coopération territoriale européenne et d'autres politiques sectorielles et programmes pour éviter que les subventions soient éparpillées d'une manière inefficace.*

*Johannes Hahn, Commissaire de l'UE en charge de la Politique régionale*

### SEANCE PLENIERE I: DE NOUVEAUX DEFIS

La première table ronde politique modérée par **Ann-Sofi Backgren**, première Vice-Présidente de l'ARFE, traita le sujet : « **De nouveaux défis pour la coopération transfrontalière dans un scénario d'après-crise** ». **Colin Wolfe**, chef d'unité REGIO E1 de la DG REGIO fut l'intervenant principal. Il demanda aux zones frontalières de rendre encore plus transparente la valeur ajoutée de la coopération territoriale à tous les échelons politiques : « La coopération territoriale a fait ses preuves comme élément clé de la politique régionale européenne à l'échelle UE, permettant une approche plus stratégique et un niveau plus élevé de cohérence. (...) J'encourage l'ARFE à mobiliser les régions à participer activement aux discussions sur l'avenir de la Politique de Cohésion et de publier d'avantage les résultats de bonnes initiatives transfrontalières. »

Mercedes Bresso, Présidente du Comité des Régions (CdR) n'était pas en mesure de participer en personne à la conférence. Elle s'est cependant adressée aux délégués par un message vidéo dans lequel elle explique brièvement les propositions du Comité des Régions quant à

l'avenir des politiques européennes de cohésion et régionale. Elle souligne l'importance de la coopération transfrontalière dans le cadre de l'objectif 'coopération territoriale' et constate que la valeur ajoutée de la coopération transfrontalière est incontestable. La contribution de la Présidente Bresso est disponible en ligne

(<http://www.youtube.com/watch?v=VU7Oly9dHOE>).

**Jean-Marie Belliard**, délégué de la Région Alsace, **Bent Larsen**, délégué de Øresundskomiteen (DK) et **Maria Dolores Pallero Espadero**, première Vice-Présidente et porte-parole du gouvernement régional d'Extremadura présentèrent lors de leurs interventions plusieurs initiatives et projets en tenant compte de leur rôle dans la récente crise économique.

### SEANCE PLENIERE II: DES SOLUTIONS TRANSFRONTALIERES POUR LA COHESION TERRITORIALE ET CLOTURE

Sous la présidence de **Olav Jern** du Conseil régional d'Ostrobotnie (frontière FI/SE) **Nathalie Leclerc**, directrice associée d'Intermodes (FR), **Nuno Almeida**, Directeur de la Commission de coordination et de développement Région Norte (PT), **Xose Lago**, délégué de la Région

Galicie (ES) et **Georg Janetzki**, Directeur de l'Association de transport Oberlausitz-Niederschlesien (DE) présentèrent des exemples pratiques de coopération transfrontalière et leur contribution pour un renforcement de la cohésion territoriale.

Dans le cadre de la séance de clôture modérée par **Martin Guillermo Ramirez**, Secrétaire général de l'ARFE, **Lisbeth Greve Harbo** de Nordregio, **Inci Tunc**, Maire de la commune de Kavakli (TR) et **Olivier Rérolle**, Secrétaire général d'EURISY ont traité entre autres la coopération transfrontalière en Europe du Nord et aux frontières extérieures de l'UE ainsi que les possibilités offertes par les nouvelles technologies dans le cadre de la coopération territoriale.

A la fin de la conférence annuelle 2010 l'**Euroregion Yaroslavna (RU/UA)** et la ville de **Kursk (RU)** invitèrent les participants à la prochaine **conférence annuelle** de l'ARFE qui se tiendra **du 22 au 24 septembre 2011** à Kursk.



## RESOLUTION FINALE

La **résolution finale de la Conférence annuelle 2010** refléta les résultats de la manifestation. Lors des différentes séances elle a tenu compte des nombreux défis mondiaux et souligné tout particulièrement le rôle de la coopération transfrontalière quand il s'agit de renforcer la cohésion territoriale.

La subsidiarité, la décentralisation, la gouvernance multi-niveaux etc. sont des concepts clés et l'ensemble des analyses faites pendant les dernières années par les Institutions européennes et aussi par des centres de recherche indépendants montre **la contribution de la cohésion territoriale (et des programmes de mise en œuvre) quant au projet européen de plusieurs points de vue**. Il convient maintenir les trois volets (transfrontalier, transnational, interrégional) en soulignant leur complémentarité mutuelle. Un concept plus étendu de cohésion européenne devrait toujours considérer les pays voisins comme objets de cette cohésion et intensifier la mise en œuvre de bonnes initiatives de coopération transfrontalière à

toutes les frontières extérieures de l'Union, mais en particulier aux frontières avec de potentiels candidats d'adhésion. Ils visent également sur leurs quotas de développement et, et le soutien européen à ces processus devrait être la moindre des choses. **La Politique de voisinage et le Partenariat oriental doivent continuer à inclure des éléments de coopération territoriale décentralisée**, tandis qu'il convient que la DG REGIO exerce un rôle plus important quand il s'agit de synchroniser les programmes transfrontaliers.

La participation d'acteurs locaux et régionaux a été cruciale dans la création de capacités et la mobilisation de volontés, pour faciliter le processus de gouvernance multi-niveaux afin de coordonner les efforts en vue d'une réduction des disparités régionales et d'un développement plus efficace en Europe. En ce même sens il convient que **les programmes de coopération transfrontalière soient gérés par les zones frontalières** en partenariat avec les gouvernements nationaux avec, en ce qui concerne les

programmes, un focus plus transparent sur la coopération transfrontalière en matière de création d'une valeur ajoutée commune. La proposition de la Commission d'établir un cadre stratégique commun comprenant l'ensemble des fonds structurels pourrait être intéressant pour développer la Stratégie UE2020, mais il devrait garantir la participation locale et régionale dans l'élaboration d'un tel cadre, en tenant compte de leurs intérêts quant au développement et en soulignant tout particulièrement **la coopération territoriale dans le contexte de la politique de cohésion**.

**L'approche de futurs programmes transfrontaliers nécessite une base plus analytique pour pouvoir mieux définir les problèmes et développements transfrontaliers.**

La participation d'universités et de centres de recherche dans le cadre du projet ULYSSES renforcera ce processus et pourra offrir de nouveaux outils pour définir les futures stratégies de coopération transfrontalière.



### 4.3 REMISE DU PRIX DE L'ARFE 2010

Pour la première fois, le Prix de l'ARFE « Sail of Papenburg », soutenu par la Région Ems Dollart, fut décerné à l'occasion de la Conférence annuelle 2002. Dans la ligne du thème 2010 « Cohésion territoriale dans un scénario d'après-crise. Le rôle de la coopération transfrontalière » le prix 2010 fut attribué à l'**Eurorégion Nestos-Mesta (GR/BG) pour le projet « Objectif : Travail »**. En 2010 un prix spécial fut attribué à la **région Öresund (DK/SE)** pour sa stratégie de développement régional transfrontalier pour l'Öresund – ØRUS. Le président du jury M. Reinhold Kolck a rendu public les noms des lauréats, à l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE à Dundalk. Ensemble avec le Président de l'ARFE M. Karl-Heinz Lambertz il a remis les deux prix aux lauréats.

Le certificat fut remis par le Commissaire de l'UE de la Politique régionale Johannes Hahn à l'initiateur du projet « Objectif : Travail » Alkis Papademetriou à l'occasion de l'ouverture de la Conférence annuelle de l'ARFE le 23 octobre 2010.



#### L'AUREAT DU PRIX DE L'ARFE 2010 : EUROREGION NESTOS-MESTA (GR/BG)

PROJET : « OBJECTIF : TRAVAIL »

REALISATION : 2008-2010

OBJECTIFS DU PROJET :

- Amélioration de la situation économique de l'Euro-region Nestos-Mesta qui a beaucoup souffert dû à la crise économique ;
- Profiter des potentiels de la coopération transfrontalière quand il s'agit de lutter contre le chômage ;
- Promotion de l'entrepreneuriat dans la région.

MESURES :

- Initiation d'un programme de mentorage s'adressant en particulier aux chômeurs-créateurs d'entreprise ;
- Renforcer la coopération entre la chambre d'industrie et du commerce à Drama et les entreprises de part et d'autre de la frontière gréco-bulgare.



#### L'AUREAT DU PRIX SPECIAL 2010 : COMITE ÖRESUND (DK/SE)

ØRUS – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

OBJECTIFS :

- Améliorer d'avantage la compétitivité de la région ;
- Il est prévu que la région Öresund devienne jusqu'en 2020 une des régions européennes les plus attractives et les plus intelligentes du point de vue du climat par l'utilisation maximale des avantages de l'intégration et de la dynamique transfrontalière.

CONTENU DE LA STRATEGIE:

La stratégie traite quatre domaines de développement :

- Savoir et innovation,
- Culture et offres de loisirs,
- Un marché de l'emploi cohérent et divers,
- Desserte et mobilité.

C'est dans ces domaines-là que les mesures de développement doivent dépasser les solutions nationales ou régionales du point de vue fonctionnalité et utilité.



## 5 COMITÉ DIRECTEUR

En 2010 quatre réunions du Comité directeur de l'ARFE ont eu lieu : le 19 février à Oulu, Tornedalsrådet / Bothnian Arc (FI), le 28 mai à Evora, Région Alentejo (PT), le 17 septembre à Udine, Regione autonoma Friuli Venezia Giulia (IT) et le 22 octobre à Dundalk, East Border Region (Irlande/Irlande du Nord).

Tout au long de l'année 2010, le Comité directeur s'est penché en particulier sur les thèmes suivants : Politiques européennes de cohésion et structurelle, Stratégie UE2020 de la Commission européenne, coopération avec les institutions européennes, Groupement européen de coopération territoriale (GECT), santé transfrontalière, politique des transports transeuropéens, zones rurales transfrontalières, partenariat oriental et coopération transfrontalière aux frontières extérieures de l'UE ainsi que la coopération transfrontalière en zones de montagne et en régions maritimes.

Il y a eu des rapports extensifs où furent abordés la plupart de ces thèmes. Le Comité directeur les discuta et élabora des recommandations spéciales et des remarques concernant la coopération transfrontalière. Sur cette base, l'Association élabora une série d'arguments et de requêtes pour les institutions européennes et nationales. Les membres de l'ARFE reçurent des

informations écrites à propos des recommandations ainsi que des réactions aux niveaux européen et national (succès ou échec des interventions).

De plus, le Comité directeur traita de questions organisationnelles et internes, telles que les événements de l'ARFE (forums spéciaux), les contenus de travail, les questions financières, le Comité consultatif, les unités opérationnelles sur la Santé et les Frontières extérieures et les perspectives futures de l'ARFE. Dans la ligne des décisions de l'Assemblée générale, il fut constamment répété par le Comité directeur que l'ARFE devait rester une organisation autonome, que ce soit en termes financiers comme de contenus. Si l'ARFE veut assurer son avenir durable, il est très important qu'elle dispose de ressources matérielles et humaines suffisantes et que la bonne réputation qu'elle a au niveau européen soit maintenue.

**L'ARFE exécute du bon travail au service de l'ensemble des régions frontalières et transfrontalières européennes.** Grâce à elle la coopération transfrontalière ne perd pas son importance et figure régulièrement à l'agenda des institutions européennes et ainsi ce thème est continuellement traité à Bruxelles. C'est une priorité croissante à Bruxelles. L'ARFE rassemble des partenaires des différentes

régions frontalières européennes qui peuvent échanger leurs expériences et des informations et apprendre les uns des autres. L'ARFE est une médiatrice au cas de conflits et cherche à trouver des solutions rapides et simples aux problèmes frontaliers.

L'ARFE a rassemblé la plupart des initiatives transfrontalières jusqu'en 1990. Après la chute du rideau de fer de nombreuses nouvelles structures transfrontalières furent créées et l'ARFE était souvent et premièrement l'organisation à laquelle on demandait de l'assistance technique grâce à son expertise. A présent il s'agit de développer une **stratégie pour l'avenir de l'ARFE** pour qu'elle soit en mesure de rester attractive pour ses membres également à l'avenir, pour attirer de nouveaux membres et pour rester un partenaire fiable et important des institutions politiques aux échelles européenne, nationale et régionale. Le Comité directeur a fait des propositions concrètes à cet égard et a élaboré de nouveaux concepts, ouvrant un débat parmi les adhérents de l'ARFE dont devrait résulter en 2011 l'élaboration d'une feuille de route de l'Association pour les années à venir.



*Comité directeur de l'ARFE en mai 2010 à Evora, Région Alentejo, Portugal*

## 6 THEMES PRINCIPAUX EN 2010

### 6.1 POLITIQUES EUROPEENNES DE COHESION ET STRUCTURELLE

En 2010 l'ARFE a maintenu ses contacts avec la Commission européenne, en particulier avec le responsable de la Politique régionale. En février 2010 le Parlement européen a désigné la nouvelle Commission européenne où **Johannes Hahn est désormais en charge de la Politique régionale**. L'ARFE a contacté le Commissaire Hahn directement après sa nomination. **En avril 2010 une délégation de l'ARFE lui a rendu visite** pour parler de l'avenir de la politique de cohésion européenne. Les délégués de l'ARFE ont de nouveau insisté sur le fait que la politique de cohésion contribue d'une manière cruciale au développement innovateur et durable de l'Union et qu'il devrait avoir par conséquent une grande priorité également à l'avenir.

L'importance particulière de la politique de cohésion européenne est entre autres soulignée dans le **5ème Rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale** que la Commission européenne a publié le 10 novembre 2010. Le rapport montre aussi **qu'au sein de la coopération territoriale l'important élément transfrontalier contribue d'une manière cruciale à la croissance économique**. L'ARFE salue le fait

que la coopération territoriale a son propre chapitre dans le 5ème rapport de cohésion. Pour profiter encore mieux des possibilités de la coopération transfrontalière, les mesures transfrontalières devraient **tenir compte d'une manière renforcée des problèmes et potentiels de développement communs des zones frontalières**. Il convient également que **le montant des subventions mises à disposition** s'accorde aux objectifs et attentes politiques.

L'ARFE a élaboré un **document de prise de position détaillé relatif au 5ème rapport de cohésion**. De plus elle a participé à plusieurs débats sur la cohésion territoriale au niveau européen. **Du 22 au 23 novembre 2010 le Président de l'ARFE Karl-Heinz Lambertz a participé à la rencontre informelle des ministres en charge de la politique de cohésion qui s'est tenue à Liège** dans le cadre de la présidence belge de l'UE. Comme d'autres associations régionales européennes l'ARFE y fut invitée comme observateur. .



*Rudi Demotte, Ministerpräsident von Wallonien und AGEG-Präsident, Karl-Heinz Lambertz, vor der Sitzung in Lüttich (Quelle: Belgische Ratspräsidentschaft der EU, 2010)*

« L'objectif de la Coopération territoriale européenne ne s'élève qu'à 2,5 % du budget de la Politique de Cohésion. Mais ce sont tout particulièrement les régions frontalières qui doivent s'engager en faveur d'une continuation des subventions INTERREG. C'est bien connu que la force de la cohésion européenne dépend de ses jonctions » a constaté le Président de l'ARFE dans la marge de cette réunion.

Le 30 septembre à Tournai et le 1 octobre à Bruxelles fut célébré le 20<sup>ème</sup> anniversaire de cette politique cruciale pour la cohésion des territoires européens.

*«Ce rapport montre que la politique de cohésion a eu une incidence majeure sur l'économie européenne en réduisant les disparités économiques et en favorisant un développement social et environnemental. Afin d'améliorer la rentabilité, nous devons rendre cette politique encore plus efficace pour parvenir à des résultats tangibles et mesurables. Nous devons allouer les fonds de manière plus intelligente, nous concentrer sur les priorités essentielles de l'UE et apporter une valeur ajoutée visible aux mesures déjà prises par les autorités nationales et régionales. »*

Johannes Hahn, Commissaire de l'UE de la Politique régionale lors de la présentation du 5<sup>ème</sup> Rapport de cohésion  
Source : Commission européenne

## 6.2 STRATEGIE EUROPE 2020

Le 3 mars 2010 la Commission européenne a présenté la Stratégie UE 2020 pour succéder l'Agenda de Lisbonne en tant que stratégie économique orientée sur le long terme. La Stratégie UE2020 poursuit les trois priorités suivantes :

- Croissance intelligente pour la promotion du savoir et de l'innovation,
- Croissance durable par l'utilisation intelligente des ressources
- Croissance intégrative pour renforcer la cohésion sociale et territoriale.



Président de la Commission Barroso à l'occasion de la présentation de la Stratégie Europe2020 en mars 2010; Source: Commission européenne

L'ARFE a élaboré une prise de position relative à la Stratégie UE2020 qu'elle a communiqué à la Commission européenne. De plus elle a réagi à la consultation du Comité des Régions au même sujet en faisant entre autres les recommandations

suivantes quant à la mise en œuvre de la Stratégie :

Si les régions et communes européennes s'impliquent dans la Stratégie UE2020 avec l'ensemble de leurs potentiels, cela devrait se passer selon le principe de la subsidiarité. Les ministres européens responsables et la Commission européenne ont déjà décrit la voie à entreprendre dans ce sens dans l'Agenda territorial et la Charte de Leipzig pour un développement urbain durable.

Une UE élargie a besoin d'une cohésion territoriale et d'une réalisation consistante du principe « bottom-up » en tenant véritablement compte de la subsidiarité, du partenariat et de la participation de l'ensemble des acteurs. Dans ce contexte il convient que les autorités des collectivités territoriales régionales et locales jouent un rôle clé, de même quand il s'agit de développer et de réaliser des « initiatives phares ».

Une des tâches européennes consiste en garantir à ce que ses politiques de cohésion et régionale créent les conditions cadres stratégiques et assure la cohésion stratégique des programmes. Toutes les autres affaires importantes devraient être

réalisées par les niveaux régional et/ou local en partenariat avec les échelons nationaux et européen et les partenaires sociaux.

La coopération transfrontalière devrait continuer à avoir une grande priorité politique dans le cadre de la coopération territoriale, elle devrait continuer à être un objectif politique qu'il convient renforcer.

La coopération transfrontalière est beaucoup concernée par la cohésion territoriale. Sans cohésion aux frontières européennes l'intégration européenne sera très difficile à réaliser.

La coopération transfrontalière est en mesure de soutenir les objectifs principaux de la Stratégie UE2020 du point de vue qualité, car elle n'a pas encore atteint les limites de ses potentiels. Dans ce cadre il s'agit avant tout des domaines de la recherche, du développement et de l'innovation transfrontaliers, de la santé et des réseaux de transport. L'élargissement de la zone Schengen selon les anciennes frontières de l'UE a créé des nouvelles conditions aux anciennes frontières extérieures et aux nouvelles frontières intérieures, dont il convient tenir compte.

Cinq grands objectifs ont été fixés pour toute l'UE par le Conseil européen afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'Europe 2020 :

- Un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans;
- Investissement (fonds publics et privés) de 3 % du PIB de l'UE dans la recherche et l'innovation;
- Réaliser les objectifs climatiques et énergétiques « 20/20/20 »;
- Baissement du taux de décrochage scolaire à moins de 10 %, un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans
- Réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Source : Commission européenne

### 6.3 GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE (GECT)

Le secrétariat de l'ARFE est impliqué intensivement dans les actions du Comité des Régions (CdR) relatives au groupement de coopération territoriale et paie beaucoup attention à l'ensemble des initiatives lancées et décisions prises relatives au GECT, soit au niveau européen ou national. Le Comité consultatif de l'ARFE a régulièrement mis à jour les informations disponibles relatives au GECT et s'est basé sur les premières expériences faites dans le cadre de ce nouvel instrument légal de l'UE en élaborant ses commentaires et prises de position.

Au printemps 2010 le CdR a lancé une consultation relative au règlement sur les GECT dont a résulté un avis d'initiative adopté par le CdR en janvier 2011. L'objectif des consultations et avis fut une vérification de l'applicabilité du GECT et la présentation de nouvelles perspectives pour un remaniement du règlement sur le GECT. Une 90aine d'organisations, dont presque toutes les GECT existants, ont participé à cette consultation. Dans le cadre de la consultation le secrétariat général de l'ARFE a également élaboré une contribution comprenant des propositions d'amélioration concrètes. Dans sa contribution l'ARFE a en particulier souligné les aspects suivants :

- Un GECT n'est utile que s'il peut opérer selon le droit public.
- Un GECT doit employer du personnel propre. Des problèmes n'apparaissent que si le personnel est délégué par le service public.
- A l'avenir il doit être possible que de pays tiers ne coopèrent qu'avec un Etat membre de l'UE, si nécessaire (p.ex., actuellement un GECT entre l'Allemagne et la Suisse ou entre la Suède et la Norvège n'est pas possible).
- Le règlement de l'UE relatif au GECT fut entre autres élaboré à cause des différences quant aux dispositions nationales. Selon le règlement GECT il convient harmoniser ces dispositions pour qu'un GECT soit opérable.

- Le GECT n'est guère approprié quand il s'agit de programmes inter-régionaux ou transnationaux (instrument beaucoup trop « lourd »).

En 2010 l'ARFE plusieurs manifestations sur le GECT ont eu lieu auxquelles des représentants de l'ARFE ont participé. Du 2 au 3 mai 2010 s'est tenu un sommet sur les GECT à Caceres / Espagne dans le cadre de la Présidence espagnole de l'UE. L'ARFE était impliquée dans l'organisation de cette manifestation en coopération avec la Région Extremadura. Le secrétaire général ainsi que plusieurs délégués de régions adhérentes de l'ARFE ont participé comme intervenants à cette conférence à laquelle fut présente une 120aine de délégués de gouvernements nationaux, institutions européennes ainsi que de quelques GECT. Au centre des discussions s'y trouva l'avenir de la coopération territoriale en général et de la coopération transfrontalière en particulier ainsi que le rôle des GECT et les perspectives offertes par la nouvelle Stratégie Europe 2020.

Dans le cadre des Open Days 2010 s'est tenu également un atelier sur les GECT, traitant le remaniement des bases juridiques. Les Intervenants principaux de l'atelier furent **Mercedes Bresso**, Présidente du CdR, **Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et Président de l'ARFE, **Jesús Gamallo Aller**, Directeur général des Affaires extérieures et européennes de la Région Galicia et **Jan Olbrycht**, membre du Parlement européen.

D'autres activités et colloques ont eu lieu en 2010, tout particulièrement une conférence sur les GECT pour eurorégions le 8 novembre à Bielsko Biala.

#### GECT FONDÉS EN 2010 :

- 02/2010: Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (France-Allemagne)

[www.eurodistrict.eu](http://www.eurodistrict.eu)



- 03/2010: ZASNET (Portugal-Espagne)
- 04/2010: GECT – Programme INTERREG Grande Région (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg)
- 04/2010: Hôpital transfrontalier Cerdanya (Espagne-France)
- 05/2010: Eurodistrict Saar Moselle (France-Allemagne)
- 06/2010: Abauj – Abaujban (Hongrie-République slovaque)

<http://www.abauj.info/>



- 12/2010: Pons Danubii (Hongrie-République slovaque)

[www.ponsdanubii.eu](http://www.ponsdanubii.eu)

## 6.4 PARTENARIAT ORIENTAL

En 2010 le Partenariat oriental s'est trouvé de nouveau à l'agenda de l'UE. L'initiative de l'Union européenne lancée **en mars 2009** avec l'objectif d'intensifier la coopération avec les pays d'Europe orientale et du Caucase méridional qui se sont approchés de l'Union européenne après l'élargissement de l'UE. Plus concrètement il **s'agit d'approfondir les relations avec l'Arménie, Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine** ainsi que du soutien des réformes politiques, économiques et sociales dans ces pays partenaires. En 2010 la réalisation des objectifs du Partenariat oriental fut au centre de plusieurs conférences et rencontres à l'échelon européen :

Le **24 mai 2010** une rencontre informelle des ministres des Affaires étrangères des Etats du Partenariat oriental et de l'Union européenne s'est tenue à Sopot (Pologne), organisée conjointement par la Pologne et la Présidence espagnole de l'UE. Un an après l'adoption de la nouvelle initiative les ministres des Affaires étrangères de 33 Etats ainsi que les Commissaires responsables de l'Elargissement et du Voisinage européen ont traité l'état des lieux de

la réalisation du Partenariat oriental ainsi que les mesures et projets en cours et prévus dans le cadre de l'initiative.

Du **18 au 19 novembre 2010** s'est tenue la deuxième rencontre du forum de la société civile du Partenariat oriental à Berlin. Ce forum créé en mai 2009 a comme objectif de renforcer le rôle des organisations de société civile dans le processus du rapprochement politique européen. Les 200 participants des pays du Partenariat oriental et de l'Union européenne y ont traité des thèmes comme démocratie et droits de l'homme, économie du marché et durabilité. Par ailleurs ce fut une occasion pour le contact et l'échange pour les acteurs de pays différents et pour le dialogue avec les représentants des gouvernements.

Le **13 décembre 2010** s'est tenue la deuxième rencontre officielle des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles. A cette occasion furent traités en particulier les progrès quant à la réalisation de la nouvelle initiative ainsi que les futures priorités du Partenariat oriental. Dans ce cadre il convient entre autres renforcer le rôle de la société civile quant à

la mise en œuvre du Partenariat oriental et promouvoir la mobilité des étudiants, scientifiques, enseignants et entreprises.

L'ARFE a déjà élaboré plusieurs documents et propositions traitant ces sujets, qui sont utilisés régulièrement à l'échelle européenne. Elle a également participé à des conférences importantes, comme par exemple du 8 au 10 septembre 2010 à Uzhgorod (Ukraine) et du 21 au 22 septembre 2010 à Saint Petersburg. La Politique européenne du voisinage y compris le Partenariat oriental et la coopération avec la Russie seront au centre de la conférence annuelle de l'ARFE 2011 à Kursk.

Pour des informations actuelles et intéressantes sur le Partenariat oriental voir aussi :  
[www.easternpartnership.org](http://www.easternpartnership.org),  
[http://eeas.europa.eu/eastern/index\\_en.htm](http://eeas.europa.eu/eastern/index_en.htm),  
<http://www.eap-csf.eu>.



Deuxième rencontre des ministres des Affaires étrangères dans le cadre du Partenariat oriental le 13 décembre 2010 à Bruxelles.  
Source : Conseil de l'Union européenne (2010)

## 6.5 LES LANGUES DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

Le 10 juin 2010 l'ARFE a rencontré la direction générale EDUC de la Commission européenne pour discuter de l'importance de la langue du voisin dans les zones frontalières et des possibilités de faire la promotion des projets de langues dans les régions frontalières. De plus, à l'occasion de la Conférence annuelle en octobre 2010 à Dundalk, un **atelier thématique** sur les langues dans les zones frontalières fut organisé à nouveau sous la direction de Ruud Halink (Talenacademie, NL) et Martín Guillermo-Ramírez, Secrétaire général de l'ARFE. Dans le cadre de l'atelier les participants avaient la possibilité de s'échanger et de présenter leurs initiatives en matière de langues dans les zones frontalières.

**Le 16 septembre 2010 s'est tenu à Udine** un colloque organisé avec le soutien de la **Région Friuli Venezia Giulia (FVG)**, traitant des langues dans le processus d'intégration européenne et le rôle des régions frontalières. Une 50aine de participants y traita le rôle important de la connaissance de la langue du pays

voisin quand il s'agit de la promotion de la coopération transfrontalière. Cela se reflète dans beaucoup de bons exemples en Europe, entre autres la région hôte Friuli Venezia Giulia, où les langues minoritaires sont particulièrement protégées y compris la promotion active de leur utilisation dans l'administration publique, dans le cadre de manifestations culturelles et des médias. En FVG les langues frioulan, slovène et allemande sont utilisées en plus de celle italienne.

L'importance particulière des connaissances linguistiques dans le cadre de la coopération transfrontalière a motivé l'ARFE et ses partenaires stratégiques comme la Talenacademie (NL) de proposer aux institutions européennes et aux zones frontalières la création d'une plateforme 'langues dans les zones frontalières'. L'objectif de cette plateforme sera :

- L'échange d'exemples de bonne pratique
- L'organisation d'ateliers sur des thèmes actuels

- Préparer des visites d'études
- Lancer de nouveaux projets
- Conseiller des groupes d'intérêt

Les facilitateurs de cette plateforme ont déjà fait sa promotion auprès du Parlement européen et de la Commission européenne pour obtenir des ressources supplémentaires afin de :

- faire la promotion des langues dans les zones frontalières (à l'aide de subventions de l'UE),
- pouvoir tenir compte de l'apprentissage de la langue du voisin comme priorité dans le cadre de la stratégie 'apprendre tout au long de la vie'
- d'installer une plateforme en ligne
- permettre un échange régulier avec la DG Education et culture
- faire la publicité en faveur d'une Année européenne pour les langues dans les zones frontalières



*Impressions de l'atelier sur les langues dans les zones frontalières dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ARFE à Dundalk. Ruud Halink (photo à gauche) et Martín Guillermo Ramírez (photo à droite) ont modéré cet atelier.*

## 6.6 RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATION

L'objectif de l'UE est de créer un espace de recherche européen développé, opérationnel et en réseau. Dans ces conditions, les frontières n'auront plus aucune importance dans la recherche et l'enseignement supérieur, tout comme l'affectation du personnel et des moyens et la reconnaissance des contenus d'enseignement des filières.

Afin de promouvoir concrètement la recherche, le développement, l'innovation et les formations, comme fondement d'un « espace européen de recherche », en parallèle au développement du « grand marché extérieur », la Commission européenne a pour devoir de mobiliser l'ensemble des moyens de soutien. Partant des grands principes du processus de « BOLOGNE », soutenus par 46 Etats signataires, l'UE a élaboré un cadre de promotion des qualifications fondé sur des programmes spécifiques tel COMENIUS (concerne les jeunes et les structures de recherche), ERASMUS (en faveur de l'enseignement supérieur), GRUNDTVIG (formation des adultes), Jean MONNET (intégration européenne de l'enseignement supérieur), ainsi que des programmes transversaux (dépassant les limites que se fixaient les programmes sectoriels) et financé par ces mêmes programmes. Il faut à ce niveau citer également les finance-

ments apportés par le 7<sup>e</sup> Programme cadre de recherche et développement (7<sup>e</sup> PCRD), Eurydice, qui aide à la mise en place de réseaux d'informations en matière de formation, ainsi que le Programme cadre en faveur de la compétitivité et de l'innovation.

Aujourd'hui, la coopération mondiale, européenne, interrégionale et transnationale entre les instituts d'enseignement supérieur / instituts de recherche est une évidence. En revanche, même s'il n'est plus un fait isolé, le rapprochement et la coopération entre voisins dans le domaine de la recherche et du développement, le long d'une frontière, est encore soumis à trop de contingences :

- Les universités et instituts de recherche situés de part et d'autre de la frontière offrent tellement de capacités, qu'une coopération transfrontalière paraît évidente, voire incontournable.
- D'autres espaces transfrontaliers ne disposent pas tous d'un réel potentiel ou ont des centres d'un seul côté de la frontière. Dans ce cas, il est nécessaire de bénéficier d'un soutien très actif au niveau des régions ou de l'eurorégion concernée, pour mettre en marche un processus de coopération.

L'ARFE se charge activement de la promotion de l'échange d'expériences dans le cadre de la coopération transfrontalière dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation. A l'invitation de la Région Galicia deux colloques se sont déjà tenus en 2009 et 2011. De plus il est prévu d'installer un groupe de travail traitant ces sujets au sein de l'ARFE.

En juin 2011 le Secrétaire général de l'ARFE Martín Guillermo Ramírez a participé à la conférence « Universités en 2020 », organisée dans le cadre de la Présidence espagnole à Salamanca. Dans le cadre de cette conférence le rôle des universités dans la Stratégie UE2020 fut traité, le rapport entre la formation universitaire et l'innovation ainsi que la contribution des universités au développement socioéconomique dans l'actuelle société de la connaissance. Une 130aine d'experts a participé à cette conférence qui avait l'objectif de rassembler des représentants de la politique, de la science et de l'économie, d'élaborer des recommandations pour la politique de formation et de recherche à l'échelle européenne et de développer de nouvelles idées pour la promotion de l'innovation.



## 6.7 POLITIQUE DE TRANSPORT TRANSEUROPEENNE

Depuis sa fondation en 1971, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) s'est intéressée de près des thèmes relatifs à la politique des transports dans les zones frontalières. Un grand nombre de zones frontalières a souffert pendant des décennies à cause de leur situation périphérique (nationale, parfois même européenne). Ce n'est que par l'intégration de l'Europe vers une unité en diversité qu'il est possible de libérer les régions frontalières aux frontières extérieures de l'UE de leur isolation par des connections améliorées. Par cela les régions frontalières et transfrontalières deviennent des ponts et des pierres de touche de l'intégration européenne.

En coopération avec la Région Aragon l'ARFE a organisé le premier colloque politique sur les réseaux de transports transfrontaliers en septembre 2008 à Zaragoza. Les conclusions de ce colloque étaient utilisées dans plusieurs documents de travail de l'ARFE y compris en particulier le document de position de l'ARFE sur le Livre vert de la Commission européenne « RTE-T : un réexamen des politiques - Vers une meilleure intégration du réseau transeuropéen de transport au service de la politique commune des transports ». En ce qui concerne la future politique de transport de l'UE, l'ARFE a inclus les revendications suivantes dans sa position:

- ➔ La future position de la Commission vis-à-vis des gouvernements nationaux doit être clairement définie dans le cadre des RTE-T.
- ➔ Il convient que les schémas directeurs (schémas de réseaux pour toutes sortes de transports) soient à préférence développés

par l'UE (en coopération avec les Etats membres), car de cette manière les politiques de transport nationales peuvent être mieux coordonnées,

- ➔ Une planification en réseau à long terme permet de mieux relier les régions frontalières et périphériques et les zones centrales de l'UE et leur permet ainsi de mieux faire face aux nouveaux défis (changement climatique, approvisionnement énergétique, la nécessité de créer de nouvelles infrastructures, liaisons aux nouvelles frontières etc.).
- ➔ Des projets de priorité dans le cadre de ces « schémas directeurs » et la planification des réseaux à long terme devraient générer une valeur ajoutée européenne.
- ➔ Comme il convient que les besoins des infrastructures internationales soient mieux pris en compte, une planification nationale isolée est plutôt obsolète. Des modifications dans un Etat membre au niveau des priorités politiques ne devraient pas causer des obstacles au niveau des investissements dans un corridor international ou un retard des mesures dans un pays voisin.

Du 4 au 5 février 2010 s'est tenu à Huesca (Espagne) le deuxième forum de l'ARFE « Transport comme instrument pour la coopération et la cohésion territoriales », organisé en coopération avec la Région Aragon et l'Association transpyrénéenne. Une 150aine de participants a participé à cette manifestation.

Javier Velasco Rodríguez, Ministre du gouvernement régional d'Aragon s'est chargé de l'ouverture du forum.

*Javier Velasco Rodríguez, Ministre du gouvernement régional d'Aragon ouvre le forum.*



L'ARFE fut représenté par son 1er Vice-Président Jean-Paul Heider (Région Alsace) et son Secrétaire général Martín Guillermo Ramírez. Après l'accueil par Fernando Elboj Broto, maire de Huesca, les délégués de haut rang du gouvernement d'Aragon, MdPE Inés Ayala (ES), DG REGIO, et des représentants des régions de Carinthie (AT), Extremadura (ES), Midi-Pyrénées et Norte (PT), du Département des Hautes-Pyrénées, de la Suisse et de l'association d'entreprises espagnoles CEOE discutèrent au pied des Pyrénées les conditions cadres et les particularités du transport transfrontalier.



*Inés Ayala, Membre du Parlement européen, à l'occasion du forum de l'ARFE à Huesca*

## 6.8 COOPERATION DECENTRALISEE

La coopération transfrontalière occupe une place de plus en plus importante à l'échelle mondiale. Le 25 mars dernier à Addis Ababa (Ethiopie) les ministres de l'Union africaine en charge des questions frontalières ont décidé de continuer à développer le programme frontalier de l'Union africaine avec le soutien de la GTZ, l'Agence Allemande de Coopération, jusqu'en 2012.

En Amérique latine il y a actuellement un fort mouvement pour coordonner les multiples efforts transfrontaliers avec l'implication des acteurs publics, privés et à but non lucratif. Du 10 au 14 mars derniers la 2<sup>ème</sup> Foire sur le développement régional s'est tenu à Florianópolis (Brésil) où la valeur ajoutée de la coopération transfrontalière a été soulignée. A Posadas (Misiones, Argentine) un séminaire sur les propositions relatives à l'intégration de la frontière et de la production dans le cadre de MERCOSUR fut organisé par la Province de Misiones, MERCOSUR's Productive Integration Grouping, le centre pour les études et la coopération avec l'Amérique latine de la région Extremadura (CEXECI) et l'ARFE.

L'ARFE et beaucoup d'autres Associations régionales européennes doivent se rendre compte du processus de mondialisation. Même si nous ne sommes pas toujours aussi attentifs en ce qui concerne la dimension mondiale de la coopération territoriale en général et la coopération transfrontalière en particulier, d'autres partenaires au sein et à l'extérieur de l'Europe s'adressent à nous pour réclamer une implication plus intensive de l'Association en ce qui concerne les débats et les processus actuels pour renforcer la coopération transfrontalière dans les

différentes parties du monde, notamment en Amérique latine et sur le continent africain.

Comme membre fondateur l'ARFE est particulièrement impliquée dans les actions de PLATFORMA. Le réseau PLATFORMA fut fondé en 2008 dans le cadre de l'appel d'offres de la Commission européenne **NSA-LA (acteurs non étatiques – autorités locales)**. Les principaux objectifs de PLATFORMA sont :

- Une meilleure reconnaissance de l'action des autorités régionales et locales en ce qui concerne la coopération au développement,
- mise en œuvre d'un dialogue solide entre les autorités régionales et locales européennes et les institutions de l'UE en charge de la Politique de développement,
- soutien d'une coopération décentralisée efficace.

De plus amples informations relatives aux actions de PLATFORMA sont disponibles sur internet ([www.platforma-dev.eu](http://www.platforma-dev.eu)). Les principales manifestations de PLATFORMA en 2010 :

- Mars 2010, Bucarest, Roumanie : Colloque sur la sensibilisation des acteurs régionaux et locaux en Europe centrale et orientale en matière de coopération au développement,
- mai 2010, La Rabida, Espagne : Conférence sur le changement climatique et la coopération au développement,
- décembre 2010, Bruxelles : Colloque dans le cadre des journées européennes du développement, traitant l'efficacité de la coopération au développement du point de vue des collectivités territoriales régionales et locales.



Colloque de PLATFORMA à l'occasion des journées européennes du développement à Bruxelles ; source: PLATFORMA

Une autre structure importante, le Forum Global d'Associations de Régions (**FOGAR**), fut constituée en 2007. L'ARFE et la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) se trouvent parmi les organisations fondatrices. En 2010 l'ARFE participa à plusieurs actions lancées par le Forum, en particulier à la III Assemblée des régions du monde à Manabi (Equador) en juillet. Dans ce contexte notre Association fut représentée par plusieurs de ses adhérents, notamment le Pays Basque, la Catalogne et l'Aquitaine.

Pour plus d'informations sur FOGAR voir [www.fogar.org](http://www.fogar.org).

L'ARLEM, l'Assemblée Régionale et Locale Euro méditerranéenne, fut officiellement fondée le 21 janvier à Barcelone, avec l'objectif de renforcer la coopération parmi les autorités sous-nationales méditerranéennes.

## 7 UNITES OPERATIONNELLES DE L'ARFE (TASK FORCES)

### 7.1 UNITE OPERATIONNELLE SANTE TRANSFRONTALIERE

L'unité opérationnelle (task force) sur la Santé transfrontalière fut créée en 2007 à l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE à Lappeenranta (Finlande). Elle est coordonnée depuis 2009 par le Directeur de la Regio Basiliensis, M. Eric Jakob. L'objectif de l'unité opérationnelle est d'améliorer l'échange d'expériences des régions frontalières par rapport à la santé transfrontalière et d'initier des projets conjoints et des activités thématiques. En outre l'unité opérationnelle élabore des positions conjointes relatives à la santé transfrontalière qui font partie du lobbying de l'ARFE aux échelles européenne et nationale.

En 2010, les activités de l'Unité opérationnelle de l'ARFE sur la Santé transfrontalière ont en particulier inclus :

➔ L'élaboration d'un nouveau projet sur la Santé transfrontalière **EUREGIO II** : « **La santé dans les régions transfrontalières du point de vue des patients** » basé sur les expériences du Projet EUREGIO I terminé en mai 2007. Il a principalement pour but de stimuler et promouvoir les soins de santé transfrontaliers dans les régions frontalières en cultivant

l'usage de divers instruments et méthodes existants et en analysant les besoins accrus et les manques.

- ➔ Elaboration d'une **nouvelle demande de projet** dans le cadre d'INTERREG IVC mettant l'accent sur l'innovation et le transfert de connaissance transfrontalier dans le domaine de la santé.
- ➔ **Rencontre de travail** de l'unité opérationnelle le 13 avril 2010 à Essen en Allemagne (voir photo ci-dessous) et un **atelier** dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ARFE le 21 octobre 2010 à Dundalk en Irlande. Les sujets principaux traités furent la directive relative à la santé transfrontalière, la coopération entre l'organisation de patients EPECS (European Patients Empowerment for Customised Solutions) et l'ARFE, la réalisation du projet EUREGIO II ainsi que l'élaboration de nouvelles initiatives et projets.
- ➔ En octobre 2010 l'ARFE s'est mis d'accord avec l'organisation de patients **EPECS (European Patients' Empowerment for Customized Solutions)** d'établir des

contacts réguliers et de préparer des propositions conjointes, des positions et des projets au bénéfice des patients européens, en particulier ceux vivant dans des zones frontalières.

- ➔ L'ARFE a participé à plusieurs rencontres organisées par des institutions européennes (notamment le CdR) et d'autres organisations au sujet de la santé. De plus elle a contribué à plusieurs débats et à l'échange de points de vue relatifs à la santé transfrontalière.
- ➔ En décembre 2010 un compromis important fut trouvé relatif à la directive prévue sur l'application des droits des patients dans le secteur de la santé transfrontalière. Par conséquent la directive a pu être adoptée au printemps 2011 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union. L'ARFE a suivi de près les négociations relatives à la directive et a tenu ses adhérents informés des développements les plus récents.



## 7.2 UNITE OPERATIONNELLE FRONTIERES EXTERIEURES



### Task Force of External Borders

La coopération transfrontalière aux frontières extérieures de l'Union réclame aussi plus d'attention de la part de l'ARFE. En ce sens, une unité opérationnelle fut créée en 2007 à Lappeenranta afin de coordonner les activités de l'ARFE et de ses membres portant sur les frontières extérieures. L'unité opérationnelle divisa son aire géographique en trois domaines principaux : les frontières extérieures du Nord-Ouest, les frontières extérieures orientales et la Méditerranée avec la Mer Noire.

Les thèmes liés sont aussi traités par des membres de l'ARFE, car ils constituent une question d'importance à certaines zones frontalières : politique des migrations, en tant que question européenne authentique et pas seulement comme priorité nationale, dialogue interculturel, coopération

maritime et sécurité. Plusieurs séminaires ont déjà été planifiés par l'unité opérationnelle coordonnée par M. Johannes Moisio (Région de Carélie du Sud).

En 2010 eurent lieu les événements suivants:

Le **18 février 2010** s'est tenu à Oulu en Finlande une rencontre de travail de l'unité opérationnelle frontières extérieures ainsi qu'un colloque traitant 'les réponses transfrontalières et les actuels défis du développement régional en Europe'.

Le **27 mai 2010** une rencontre de travail eut lieu à Sevilla (Andalucia, Espagne), traitant la coopération transfrontalière dans la zone méditerranéenne, notamment le Maroc.

**Du 19 au 23 juillet 2010** s'est tenu le deuxième séminaire d'été de l'ARFE de la jeunesse à Trieste. Ce séminaire fut organisé par l'unité opérationnelle en coopération avec le Région Friuli Venezia Giulia. Dix jeunes de 22 à 27 ans, venant de différents pays européens (Belgique, Russie, Slovénie, Moldavie, Ukraine, Italie) furent sélectionnés pour participer au séminaire. Cette manifestation de l'ARFE veut informer des

possibilités d'étudier à l'étranger dans une autre zone frontalière et veut également fournir des informations relatives à la coopération transfrontalière aux niveaux européen, régional et local. Par ailleurs les universités et les institutions d'enseignement supérieur aux frontières extérieures doivent être encouragées à développer d'avantage leur orientation internationale et à offrir des filières d'études internationales (voir photo ci-dessous à droite).

Le **9 septembre 2010** s'est tenue une autre rencontre de travail et un colloque de l'unité opérationnelle à Kharkiv en Ukraine, en coopération avec des représentants de zones frontalières ukrainiennes et russes. Le thème traité du séminaire fut 'Les défis logistiques dans les zones frontalières'.

Le **21 octobre 2010** un atelier de l'unité opérationnelle eut lieu dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ARFE. Cet atelier fut modéré par Johannes Moisio (voir photo ci-dessous à gauche).



### 7.3 UNITÉ OPÉRATIONNELLE QUESTIONS STRATÉGIQUES

La question sur la future orientation stratégique de l'ARFE et son caractère durable est un sujet souvent traité au sein du Comité directeur de l'ARFE. Dans ce contexte il est important de garantir une **surface financière suffisante de l'Association** pour qu'elle puisse remplir ses diverses tâches même dans un cadre devenant toujours plus complexe et avec un nombre d'adhésions croissant. En outre il s'agit de **développer de nouvelles stratégies** pour attirer de nouveau membres et offrir de bons services « faits sur mesure » aux actuels membres de l'Association.

Lors de sa réunion en juin 2009 à Burg, le Comité directeur a créé une **nouvelle unité opérationnelle** pour mieux s'attaquer à la question de savoir comment assurer un avenir durable financier et stratégique de l'ARFE. Sa tâche est d'élaborer des propositions de solutions et des concepts pour assurer l'avenir finan-

cier de l'ARFE est augmenter son attrait en tant qu'association régionale européenne bien connue.

En 2009 la question relative à l'avenir financier fut au centre des travaux. Dans ce contexte et en coopération avec le partenaire autrichien de l'Euroregion Bayerischer Wald-Böhmerwald un atelier avec un modérateur externe fut organisé pendant l'été à Linz. A la suite de cet atelier **une nouvelle méthode de calcul des cotisations des membres** fut élaborée qui devra rendre le règlement des cotisations de l'ARFE plus transparent et tiendra mieux compte des différentes possibilités financières de chaque région membre. Le nouveau règlement des cotisations tient compte de la population et du PIB (en moyenne des UE 27) de structures transfrontalières, tandis qu'il y a un forfait pour les régions frontalières. La nouvelle méthodologie est appliqué à partir de 2011, après l'adoption du règlement

des cotisations mis à jour par l'Assemblée générale 2010 à Dundalk.

Quant à l'orientation stratégique de l'ARFE c'était un objectif urgent d'améliorer la communication avec les membres. A l'occasion de la Conférence annuelle de Gand un atelier pour les membres intéressés fut organisé où on a discuté d'une meilleure stratégie de communication de l'ARFE. Dans une première étape un nouveau média d'information fut créé – **le Newsflash électronique**. En même temps le secrétariat général de l'ARFE a travaillé sur **une mise en page (layout) plus attractive et une plus grande notoriété de l'Association**. Des mesures et des concepts concrets sont élaborés en 2010 comprenant la finalisation du **nouveau site internet de l'ARFE** en septembre 2010 offrant un layout plus moderne et encore plus d'informations intéressantes.

*Pour améliorer la communication avec ses membres, l'ARFE publie depuis novembre 2009 chaque mois le Newsflash électronique. Le nouveau site internet de l'ARFE, lancé en automne 2010, offre une espace approprié pour l'échange d'expériences et d'opinions.*



## 8 D'AUTRES MANIFESTATIONS

En coopération avec ses membres et d'autres partenaires, l'ARFE organise régulièrement des conférences et des fora sur des thèmes intéressant en particulier les régions (trans)frontalières. De plus, l'ARFE participe activement à un

grand nombre de manifestations organisées par d'autres organisations et institutions. Il n'est guère possible de lister l'ensemble de ces manifestations dans le présent rapport. Beaucoup de conférences et colloques importants organisés

en 2010 avec le soutien de nos adhérents ont déjà été mentionnés dans les chapitres précédents. Veuillez trouver quelques exemples supplémentaires ci-dessous.

### 8-9 AVRIL 2010 : FORUM INTERNATIONALES D'AUTO-ADMINISTRATION A SZCZECIN (POLOGNE)

Le **forum international d'auto-administration** s'est tenu du 8 au 9 avril 2010 à **Szczecin**. Le sujet principal traité fut l'importance de l'auto-administration territoriale pour le développement régional en Pologne, Allemagne et Ukraine'. A cette occasion l'ARFE fut représenté par **Jens Gabbe**, président du Comité consultatif de l'ARFE. Il participa à la discussion sur le rôle des eurorégions dans le scénario des défis et besoins des zones frontalières en Pologne, Allemagne et Ukraine. Les autres participants de la table ronde du 9 avril étaient des délégués de plusieurs zones frontalières : **Piotr Krzystek**, Président du côté polo-

nais de l'Euroregion Pomerania, **Czesław Fiedorowicz**, Président de l'assemblée du côté polonais de l'Euroregion Spree-Neiße-Bober, **Kmit Mykola**, Président de l'administration d'Etat de l'Oblast Lviv et **Peter Heise**, Directeur exécutif du côté allemand de l'Europa-region Pomerania. Invitée d'honneur y fut **Danuta Hübner**, Présidente de la commission du Développement régionale du Parlement européen, qui est intervenue au sujet des défis pour la gouvernance dans un système de pluri-niveaux en Europe.

La veille du forum s'est tenue une rencontre officielle entre le délégué de l'ARFE Jens Gabbe et le maré-

chal de la Voïvodie de Poméranie occidentale Władysław Husejko. Dans son entretien avec le maréchal Husejko Jens Gabbe souligna qu' « en ce qui concerne les programmes de soutien de l'Union européenne, malheureusement je vois aujourd'hui une tendance dangereuse. J'ai pu observer une forte centralisation des processus de décision. Par contre, dans ce contexte l'objectif doit être la décentralisation. Il convient que les programmes soient orientés encore plus sur le régional et que les décisions soient prises à l'échelon régional. » .



Source: Voïvodie de Poméranie occidentale ([www.wzp.pl](http://www.wzp.pl))

### 3 MAI 2010 : SOMMET « COOPERATION TERRITORIALE EUROPEENNE : GECT ET COOPERATION TRANSFRONTALIERE » A CACERES (ESPAGNE)

Une 120aine de délégués de gouvernements nationaux, institutions européennes, zones frontalières ainsi que quelques GECT ont participé à ce sommet organisé dans le cadre de la présidence espagnole de l'UE.

Le Président de la Junta de Extremadura, Guillermo Fernández Vara, et le Vice-Président d'Espagne et ministre de la Coopération territoriale, Manuel Chaves González, ouvrirent le sommet auquel participa

un grand nombre de représentants politiques de haut rang européens. Bernard Soulage, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes se chargea de l'introduction au sujet des domaines différents de la coopération territoriale. Les GECT, zones frontalières et d'autres structures transfrontalières discutèrent de l'état des lieux de la coopération territoriale en Europe et en particulier de la coopération transfrontalière, du rôle des GECT et des perspectives offertes par la Stratégie UE2020.



De gauche : Martín Guillermo Ramírez, Secrétaire général de l'ARFE; Manuel Chaves González, Vice-Président d'Espagne, et Guillermo Fernández Vara, Président de la Région Extremadura (Source : Patón)

### 8-10 SEPTEMBRE 2010 : CONFERENCE INTERNATIONALE « DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CARPATES ET DANS D'AUTRES ZONES DE MONTAGNE EUROPEENNES » A UZHGOROD (UKRAINE)

Une 180aine de délégués du monde de la politique, de l'économie et de la science de 18 pays différents a participé à cette conférence. Le Président de l'Ukraine, le gouvernement ukrainien et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ont parrainé la conférence. Le Secrétaire général de l'ARFE Martín Guillermo Ramírez y a participé comme intervenant à deux tables rondes.

La discussion relative au futur développement des Carpates et d'autres zones de montagne européennes fut au centre de l'attention, en tenant compte des actuels défis économiques, sociaux et écologiques. Ceux-là ne peuvent souvent être attaqués avec succès que si les mesures et stratégies des différents pays concernés sont harmonisées et réalisées ensemble.

Les conclusions de la conférence comprennent des propositions concrètes pour la future coopération des pays des Carpates. Dans ce contexte l'importance du lancement de nouveaux projets et programmes transfrontaliers fut souligné avec l'objectif de préparer une perspective durable pour les Carpates et de mieux se préparer en vue de catastrophes naturelles.



Source : Transcarpathian Regional Council (<http://zakarpal-rada.gov.ua>)

## 8-11 SEPTEMBRE 2010 : XX FORUM ECONOMIQUE DE KRYNICA (POLOGNE)

Le XX forum international économique s'est tenu du 8 au 11 septembre 2010 à Krynica (Pologne). Les participants de la séance d'ouverture le 8 septembre furent : José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, Jerzy Buzek, Président du Parlement européen et Bronisław Komorowski, Président de Pologne. Le sujet de l'ouverture fut « L'Europe après le traité de Lisbonne – une stratégie pour l'avenir ».

Deux séances plénières, plus de 100 tables rondes, un grand nombre de présentations et exposés ainsi qu'un riche programme culturel furent offerts aux participants. D'après les

estimations de l'organisation environ 2000 personnes ont participé à la manifestation pendant les quatre journées du forum. Les sujets traités furent particulièrement le développement économique après la crise, l'intégration européenne vingt ans après la révolution paisible en Europe centrale et orientale, les actuels défis auxquels se voient confrontés les systèmes de santé européens, l'avenir des politiques européennes d'énergie, de l'environnement et agricole, les relations de l'UE avec ses pays voisins, le rôle des organisations non-gouvernementales dans notre société etc.. Le Secrétaire général de l'ARFE Martín Guillermo

Ramírez a participé à une des tables rondes du 10 septembre. Dans ce cadre fut traité le rôle de la politique régionale en ce qui concerne l'économie fondée sur le savoir, et particulièrement les possibilités et la responsabilité des niveaux régional et national relatif à la promotion de l'économie fondée sur le savoir.

Les organisateurs du forum économique ont convenu avec l'ARFE qu'en 2010 l'Association des régions frontalières européennes organise une table ronde dans le cadre du forum.



Source: Fundacja Instytut Studiów Wschodnich

## 21-22 SEPTEMBRE 2010 : VI CONFERENCE ANNUELLE INTERNATIONALE « COOPERATION TRANSFRONTALIERE : LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, L'UNION EUROPEENNE ET LA NORVEGE » A SAINT PETERSBOURG (FEDERATION DE RUSSIE)

Du 21 au 22 septembre 2010 s'est tenue une conférence internationale sur la coopération transfrontalière dans la Fédération de Russie, dans l'Union européenne et en Norvège à Saint Petersburg. Viktor Basargin, ministre du Développement régionale de la Fédération de Russie ouvrit la conférence. Dans son allocution il souligna la grande importance que la Fédération de Rus-

sie accorde à la coopération transfrontalière avec ses pays voisins. A l'occasion de la conférence des documents importants furent échangés entre les délégués politiques russes et ceux de l'Union européenne pour faciliter l'accord relatif au financement et à la réalisation des programmes transfrontaliers dans le cadre du programme européen de voisinage et de partenariat.

Le Secrétaire général de l'ARFE Martín Guillermo Ramírez a participé à la première table ronde avec des délégués des gouvernements russe, finlandais et norvégien ainsi que du Conseil des ministres nordiques. Le sujet de cette séance fut: « Création d'une stratégie commune pour la coopération transfrontalière en Europe du Nord ».



Source : North-West Development and Investment Promotion Agency ([www.investa.spb.ru](http://www.investa.spb.ru))

## 18-19 OCTOBRE 2010 : COLLOQUE « “SURMONTER LES FRONTIERES : VERS UNE COHESION TERRITORIALE EN EUROPE ? » A STRASBOURG

Ce colloque fut organisé par l'Euro-institut de Kehl et l'Université de Strasbourg. Ce fut la dernière d'une série de six manifestations sur les différents aspects de la coopération transfrontalière. Le Président de l'ARFE et Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique Karl-Heinz Lambertz y a participé pour introduire le sujet au début de la deuxième journée du colloque. En plus de scientifiques

de différentes universités européennes des délégués de quelques eurorégions furent parmi les participants. Les sujets suivants furent au centre des discussions lors des ateliers :

- La coopération transfrontalière avec et pour les citoyens;
- La contribution de la coopération transfrontalière à la coo-

pération régionale et à l'intégration européenne;

- Gouvernance et mise en réseau des zones transfrontalières;
- Les zones transfrontalières comme modèle de la cohésion territoriale.

## 9 PROJETS ACTUELS

---

### 9.1 EUREGIO II



Le projet **EUREGIO II**: « **Des solutions pour améliorer la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé** » fut approuvé en 2008 par la Commission européenne (Convention de subvention n° 2007118) dans le Programme de Santé publique pour la période du 1/12/2008 au 30/11/2011. EUREGIO II, basé sur les expériences du Projet EUREGIO I finalisé en mai 2007, en se concentrant cependant moins sur la saisie des activités transfrontalières du secteur de la santé (ce qui fut le focus principal d'EUREGIO I), **mais traite plutôt les besoins des patients dans les zones frontalières et les possibilités de la coopération transfrontalière dans le secteur de la santé.**

A la fin du projet un manuel doit être publié, tout comme plusieurs orientations spécifiques pour une meilleure utilisation de moyens

INTERREG pour des projets de santé. Par ailleurs, dans le cadre du **projet des lignes directrices Health Technology Assessment** sont élaborées tenant compte du contexte transfrontalier ainsi que des thèmes légaux relatifs à la protection de données personnelles au niveau transfrontalier.

En 2011 les partenaires du projet se concentrèrent sur la réalisation des différents paquets de travail, en se mettant l'accent sur l'élaboration du manuel et des lignes directrices du domaine HTA. De plus, en 2011 deux rencontres eurent lieu dans le cadre du projet.

Du **19 au 20 mai 2010** les partenaires du projet se réunirent à Cologne (Allemagne). Le premier jour un atelier fut organisé en coopération avec l'Institut allemand pour la documentation et information médicale (DIMDI). Lors du deuxième jour les progrès quant à la réalisation de différents paquets de travail ainsi que certaines questions organisatrices furent traités.

Les partenaires du projet se réunirent pour la quatrième fois du **22 au 23 novembre 2010**, cette fois à Vienne (Autriche). Le premier jour un atelier sur le manuel prévu eut lieu. Ce fut l'occasion pour présenter les différents exemples ainsi que des premiers résultats. Un autre objectif de cette rencontre fut de traiter l'état des lieux quant à la réalisation du projet ainsi que les développements actuels au niveau européen relatifs à la subvention de projets et initiatives transfrontalières en matière de santé.

Pour des informations plus détaillées relatives à la rencontre et d'autres documents dans le cadre du projet voir le site internet du coordinateur du projet (Université de Maastricht) :

<http://inthealth.eu/research/euregio-ii> et tout particulièrement le **blog EUREGIO II** que l'on trouve sur ce site. Le forum offre aux régions (trans)frontalières la possibilité de s'échanger par rapport aux chances et aux défis de la santé transfrontalière.

## 9.2 ULYSSES

Lors d'un séminaire de l'ESPON à Bonn (Allemagne) en mai 2007, l'ARFE a développé pour la première fois l'idée d'un projet « **Stratégie de développement transfrontalière** » qui rencontra un gros intérêt de la part de l'ESPON. L'ARFE a ensuite développé cette idée de projet en un premier concept. Du 1 au 2 août 2007, le projet fut discuté concrètement par le Comité consultatif de l'ARFE avec le Directeur Pieter Mehlbye. La proposition de projet fut développée plus avant et finalisée en 2008, soumise à l'ESPON pour approbation.

En lançant cette idée de projet expérimentale et innovante qui fait usage de résultats de la recherche appliquée de l'ESPON comme étalon de l'aménagement du territoire transfrontalier, les parties prenantes impliquées avaient pour but de réaliser les trois objectifs suivants:

Augmenter l'attention générale parmi les parties prenantes impliquées sur la fonction fondamentale et l'utilité pratique d'un **aménagement du territoire transfrontalier décentralisé** ; promouvoir un usage plus étendu des résultats de la recherche de l'ESPON afin d'élaborer des concepts d'aménagement du territoire transfrontalier de haute qualité.

Élaborer des analyses territoriales multithématiques pour un certain

nombre de zones transfrontalières, faisant usage des résultats disponibles de la recherche appliquée de l'ESPON ainsi que d'autres analyses et données locales.

Soutenir **l'échange des expériences et des bonnes pratiques** en matière d'aménagement du territoire en utilisant entre autres des stratégies transfrontalières pour la préparation de futurs programmes INTERREG.

**Promouvoir une application mieux aboutie des résultats de la recherche finalisée dans les zones de Coopération transfrontalière sélectionnées** ; réviser l'utilité des résultats de la recherche appliquée produits par le programme de l'ESPON dans le contexte de l'aménagement du territoire transfrontalier.

Plusieurs changements de procédures ont causé d'importants retards dans le développement de ce projet. Grâce à l'engagement profond de plusieurs membres de l'ARFE, tout comme l'intérêt reconfirmé d'ESPON, la demande de projet a pu être mise à jour et à être de nouveau présentée à ESPON pour autorisation. Lors d'une rencontre des partenaires du projet le 3 juillet 2009, où M. Mehlbye fut également présent, les participants avaient l'occasion de se mettre d'accord sur les détails et les pas à entreprendre. Le projet a

été approuvé début 2010. A l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE, le 20 octobre 2010, une première rencontre dans le cadre du projet eut lieu à Dundalk. Ce fut l'occasion pour les partenaires du projet de traiter les différentes étapes et de mettre en évidence les avantages du projet pour les régions impliquées. Le projet a une durée de 18 mois. Les partenaires du projet ULYSSES sont: Région Alsace (Lead Partner), REGIO BASILIENSIS (CH), Regionalverband Mittlerer Oberrhein (DE), Regionalverband Südlicher Oberrhein (DE), EUREGIO (DE/NL), Préfecture de Drama-Kavala-Xanthi (GR), Région Carélie du Nord (FI), Région Navarre (ES), Région Alentejo (P), Région Extremadura (ES), Öresundskomiteen (DK/SE), Euroregion Duna-Körös-Maros-Tisza (HU/RO/SRB), la ville de Szczecin (PL), EuRegio Salzburg - Berchtesgadener Land – Traunstein (DE/AT), Région autonome Friuli Venezia Giulia (IT), Communauté de travail des Pyrénées (ES/FR), Euroregion Nemunas (LT) et Ems Dollart Region (DE/NL). Dans le cadre du projet la tâche du Help Desk revient à l'ARFE.



Source : [www.espon.eu](http://www.espon.eu)

### 9.3 SCULTBORD

Le projet SCULTBORD est réalisé dans le cadre du programme GRUNDTVIG entre le 1 août 2010 et le 31 juillet 2012. SCULTBORD est l'abréviation de 'Spreading CULTure on BORDER Regions'.

Le programme GRUNDTVIG a comme objectif la promotion du savoir et des compétences d'adultes qu'il s'agit d'approfondir et d'élargir. Dans ce contexte un élément important consiste dans l'échange d'expériences entre personnes originaires de différents pays européens. Au cas du projet SCULTBORD le focus est mis sur la promotion d'actions culturelles dans des zones frontalières ainsi que le maintien de l'héritage culturel. Les partenaires du projet participent à un nombre d'ateliers traitant les sujets mentionnés. Dans ce cadre ils ont l'occasion d'échanger leurs

expériences et des idées. Les partenaires du projet SCULTBORD sont : la région Extremadura (ES), la municipalité de Kavala (GR), l'Association des régions frontalières européennes, l'Eurorégion Danube-Kris-Mures-Tisa (RO/HU/Serbie), Fundação Eugénio de Almeida (PT) ainsi que la Chambre d'industrie et du commerce de Blagoevgrad (BG).

La première rencontre des partenaires du projet s'est tenue le 18 novembre 2010 à Badajoz (Espagne). Le premier atelier fut organisé le 19 novembre 2010 à Evora (Portugal) par la Fondation Eugénio de Almeida-Stiftung Evora (voir photo ci-dessous). L'atelier fut ouvert par la Secrétaire générale de la fondation Maria do Céu Ramos. A cette occasion elle présenta brièvement la fondation et certains de ses projets traitant tout particulièrement

l'importance de l'héritage culturel pour la cohésion sociale.

António Camões Gouveia, Directeur exécutif du musée d'Evora et le deuxième intervenant de l'atelier fit une courte introduction au thème de la culture et parla de ses propres expériences dans ce domaine..

M. Rui Horta, Directeur exécutif de l'institution culturelle Espaço do Tempo, située à une 35aine de kilomètres d'Evora à Montemor-o-Novo, partagea avec les participants de l'atelier ses expériences internationales dans le domaine de la culture et ses points de vue en particulier en ce qui concerne le théâtre et l'art en général.



## 9.4 ETUDE SUR LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN AMERIQUE LATINE

L'ARFE a participé à un appel d'offres de la Commission européenne en vue de l'élaboration d'une étude relative aux défis et possibilités de la coopération transfrontalière en Amérique latine. L'élaboration de l'étude lui a été attribuée avec un montant s'élevant à 60.000 euros. En novembre 2009 l'ARFE a signé le contrat avec la Commission européenne, dont la valeur s'élevait à 60.000 €. Le projet fut terminé en octobre 2010.

Le résultat du projet fut une étude que l'ARFE a présentée à la Commission européenne, comprenant des propositions concrètes de projets, un plan d'action et de développement pour renforcer la coopération transfrontalière dans des régions sélectionnées de l'Amérique latine. **L'étude se concentre à la zone Paraguay-Brésil-Argentine-Uruguay.** Dans cette zone la coopération transfrontalière est vue comme élément apaisant et stratégique pour des processus de développement durables. Au sein de MERCOSUR il y a un instrument territorial pour la coopération et pour la création de concepts territoriaux intégrés. La coopération transfrontalière devient de plus en plus importante dans les quatre pays mentionnés, la plupart de la coopération se passant à l'échelon informel. L'engagement de la DG REGIO est dû au fait que l'on a appris par le processus de Copenhague que le contact avec d'autres continents est d'une grande importance pour mener le dialogue sur les problèmes mondiaux. Des moyens peu importants de la part du Parlement européen sont mis à disposition pour encadrer ce processus.



*Plata Basin and Rivers Paraguay, Paraná and Uruguay*

*Source: La Cuenca del Plata, Eduardo Luis Haiek, monografias.com, 2003*

En tenant compte des expériences faites au sein de l'UE et de l'expertise relative à l'Amérique latine dans le cadre de l'étude les conclusions suivantes ont pu être établies :

La coopération transfrontalière peut créer une valeur ajoutée durable et contribuer au processus d'intégration en Amérique latine. **Pour cela il convient cependant surmonter les obstacles et préjugés persistants.**

**La coopération transfrontalière décentralisée aux échelles régionale et locale** en partenariat avec les gouvernements nationaux et des organisations supranationales est la plus appropriée pour transformer les frontières en lieux de rencontre offrant une grande gamme de nouvelles possibilités.

Les éléments suivants sont cruciaux pour le succès de la coopération transfrontalière en Amérique latine :

- Développement en étapes (première étape : définition des tâches, deuxième étape : création des structures);
- Il convient renforcer le rôle des collectivités territoriales régionales et locales;
- Approche stratégique ou programme;
- De projets véritablement conjoints;
- Il convient que l'acteur principal soit une structure permanente par zone frontalière (de genre informel d'abord, plus tard de genre formel).



*Sommet UE – Amérique latine et Caraïbe en mai 2010 à Madrid.*

*Source : Conseil de l'Union européenne*

Après avoir obtenu la réalisation du projet Amérique latine, l'ARFE a été demandée par la Commission européenne de participer également à un **appel d'offre de projet relatif à la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest**. Ce projet a également été attribué à l'ARFE (contrat signé le 22 novembre 2010). La subvention pour l'élaboration de l'étude sur la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest s'élève également à un montant maximal de 60.000 euros.



*Iguazu Falls, at the Triple Border Argentina, Brazil and Paraguay (Photo: AEBR)*

## 10 CONTACTS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

### 10.1 PARLEMENT EUROPEEN

La relation avec le **Parlement européen** fut intensifiée d'une manière durable, avant tout au travers du **Comité du développement régional**. Un grand nombre de ses membres sont bien connus de l'ARFE. Ainsi la politique de cohésion et régionale se concentre de nouveau de façon renforcée sur la coopération transfrontalière.

Les membres du Parlement européen se réfèrent souvent à l'ARFE et son expertise, quand il s'agit de préparer leurs prises de positions ou documents de travail. L'ARFE est également invitée régulièrement aux auditions tenues au Parlement européen, en particulier dans le cadre de la politique de cohésion et régionale. Le 15 septembre 2010 le Secrétaire général de l'ARFE Martín Guillermo Ramírez a participé à une **audition**

**publique relative au Groupement européen de coopération territoriale (GECT)** (voir photo ci-dessous), organisée par le Groupe du Parti Populaire Européen (PPE) au Parlement européen. L'objectif de l'audition fut l'échange des points de vue des différents acteurs des domaines publique et non publique relatifs au nouvel instrument juridique de l'Union européenne. Dans ce cadre des représentants de quelques GECT sont intervenus au sujet de leurs expériences avec le nouvel instrument et ont présenté des propositions pour l'amélioration du règlement de l'UE. **Jan Olbrycht**, membre du Parlement européen, fut le modérateur de cette audition.

Le 30 novembre 2010 la commission du Développement régional a organisé **une audition sur l'avenir de la**

**coopération territoriale**. Parmi les invités furent comme intervenants le Secrétaire général Martín Guillermo Ramírez et le Prof. Charles Ricq (Centre d'Observation Européen des Régions C.O.E.U.R., Genève). Dans le cadre de cette audition modérée par la Présidente de la commission du Développement régional Danuta Hübner le projet de rapport « Sur l'objectif 3 : Un défi pour la coopération territoriale – le futur agenda de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale » fut présenté qui a été préparé par la membre du Parlement Marie-Thérèse Sanchez-Schmid.



*Intervenants à l'occasion de l'audition du Groupe du Parti Populaire Européen (PPE) sur le GECT (de gauche) : Michael Schneider (président du Groupe PPE auprès du Comité des Régions), Jan Olbrycht (MdPE, PL), Lászlo Surjan (MdPE, HU) et Martín Guillermo Ramírez, Secrétaire général de l'ARFE (source : Parlement européen, Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen)*

## 10.2 COMMISSION EUROPEENNE

L'ARFE maintient des contacts intensifs au sein de la **Commission européenne** et notamment avec la Direction générale Politique régionale et son Directeur général M. **Dirk Ahner**. L'ARFE a également entretenu des contacts réguliers avec les Commissaires de la Politique régionale. En janvier 2010 l'autrichien **Johannes Hahn** a succédé le Commissaire par interim de la Politique régionale Paweł Samecki. Le 14 avril 2010 quelques délégués de l'ARFE ont rencontré le Commissaire Johannes Hahn (voir photo ci-dessous). L'avenir de la politique de cohésion de l'UE et son orientation après 2013 fut le sujet principal traité lors de cet entretien.

Les possibilités d'implication des régions dans la réalisation de la Stratégie UE2020 furent également traitées à cette occasion. A l'ordre du jour fut par ailleurs la coopération avec les gouvernements belges dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'UE au deuxième semestre 2010. Le Président de l'ARFE **Karl-Heinz Lambertz** fut présent à cette rencontre et fut impressionné par le ton positif : « Je suis convaincu que le Commissaire Hahn sera un associé fort quand il s'agit de représenter les intérêts des régions frontalières ».

L'ARFE participe régulièrement au Dialogue structuré avec la Commis-

sion européenne, organisé avec le soutien du Comité des Régions (CdR). Le 29 juin 2010 le CdR a organisé une rencontre des Associations régionales européennes, parmi lesquelles se trouva également l'ARFE, avec le Président de la Commission européenne **Manuel Durão Barroso**. A cette occasion le Président de l'ARFE Karl-Heinz Lambertz et les Présidents des autres Associations régionales discutèrent avec le Président de la Commission Barroso et la Présidente du CdR **Mercedes Bresso** de l'avenir de la politique de cohésion et son rôle dans le cadre de la Stratégie UE2020.



*De gauche : Secrétaire général de l'ARFE Martin Guillermo Ramirez, membre du Comité directeur de l'ARFE Wilhelm Patri, Commissaire de la Politique régionale Johannes Hahn, Vice-Présidente de l'ARFE Gabriele Lackner-Strauss, Président de l'ARFE Karl-Heinz Lambertz, président du Comité consultatif de l'ARFE Jens Gabbe*

### 10.3 COMITE DES REGIONS

Pour ce qui concerne la Coopération avec le **Comité des régions** (CdR) tout au long de l'année 2008, le Secrétaire général de l'ARFE fut en contact étroit avec le Secrétaire général du CdR Gerhard Stahl. Cette relation fut également facilitée par les Secrétaires généraux des Organisations régionales européennes coordonnées par le Comité des Régions.

En général la Commission y participe également et coordonné en particulier le Dialogue structurée et des activités relatives aux Open Days. En 2010 les principaux sujets traités en coopération avec le CdR

furent : Le budget de l'UE et l'avenir de la politique régionale, le 5<sup>ème</sup> Rapport de cohésion de la Commission européenne, les OPEN DAYS ainsi que la gouvernance multi-niveaux et la nouvelle Stratégie UE2002. La coopération avec le CdR est fondée sur le programme d'action conjoint, signé par le CdR et l'ARFE en 2008 et mis à jour en 2009.

L'ARFE participe également régulièrement aux consultations du CdR relatives à de sujets intéressants les zones transfrontalières. En 2010 l'Association a contribué entre autres à des consultations relatives à l'UE

2020, le 5<sup>ème</sup> Rapport de Cohésion, le futur règlement sur les GECT, l'amélioration d'INTERREG et la santé européenne.



*Photo : Le Président de la Commission Barroso et la Présidente du CdR Bresso avec le Président de l'ARFE Karl-Heinz Lambertz (source : Comité des Régions)*

### 10.4 CONSEIL DE L'EUROPE, CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX

La coopération remontant aux années soixante avec le **Conseil de l'Europe** regagna en intensité. L'ARFE détient un statut consultatif au sein du Conseil de l'Europe et un statut d'observateur au sein du **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe**. Ce statut donne à l'ARFE le droit de prendre part aux travaux du Congrès et de soumettre des mémorandums et des commentaires sur les questions discutées en sessions plénières. L'ARFE prend régulièrement part aux événements organisé par le Conseil et par le Congrès. Étant donné le fait que le Secrétaire général ne peut honorer lui-même de sa présence les nombreuses réunions organisées par le Conseil et le Congrès, des délégués de la Région Alsace, M. Jens Gabbe (Comité consultatif) et le Prof. Charles Ricq (COEUR) ont représenté l'ARFE à certaines de ces occasions.

La coopération avec le Congrès se concentre sur l'échange d'informations, la participation aux activités transfrontalières organisées par le Congrès ainsi que sur la pré-

paration d'actions conjointes. Certains points particuliers concernent l'importance croissante de la coopération transfrontalière à l'Est de l'UE. Dans ce contexte la coopération avec le Congrès est très importante, car les nouvelles structures transfrontalières dans ces zones nécessitent de l'assistance particulière. L'ARFE peut aussi recruter de nouveaux adhérents dans cette zone. Le Conseil de l'Europe salue la relation constructive de l'ARFE avec la Fédération de Russie, l'Ukraine et d'autres pays en ce qui concerne la création de nouvelles structures transfrontalières dans les zones frontalières russes.

L'ARFE dispose aussi d'un statut d'observateur dans le groupe de travail ad hoc du Congrès de la Coopération interrégionale et des activités de Coopération transfrontalières. **M. Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et Président de l'ARFE préside ce groupe de travail. L'ARFE suit activement les négociations de ce groupe de travail et tient

compte des recommandations et propositions tout en faisant régulièrement des contributions, tout particulièrement relatif au rapport de M. Lambertz « Les régions frontalières comme laboratoires et moteurs pour le développement du continent européen ».

En 2010 Andreas Kiefer (AT) fut nommé Secrétaire général du Congrès comme successeur de Ulrich Bohner (DE), qui peut regarder en arrière sur une longue carrière dans sa fonction au Congrès. M. Bohner a participé régulièrement aux manifestations de l'ARFE. Il en sera certainement de même pour M. Kiefer.

Le 18 mars 2010 l'ARFE et le Congrès ont signé une convention dont le but est de concentrer les forces et d'utiliser les synergies qui en résultent à l'avantage des régions européennes.

## 11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

### 11.1 ASSOCIATIONS REGIONALES EUROPEENNES

En 2010 l'ARFE a continué ses relations de travail avec d'autres Associations de collectivités régionales et locales européennes. Elle a maintenu les contacts réguliers avec l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), la Conférence des régions

périphériques maritimes (CRPM), le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), le réseau des régions de l'UE avec pouvoir législatif (REGLEG), l'Association Européenne des Elus de Montagne (AEM), la Conférence des assem-

blées législatives régionales européennes (CALRE) et Eurocities. Dans certains cas des actions conjointes ont été organisées. Des efforts renforcés en vue d'une meilleure coordination des actions sont en cours.

### 11.2 NOUVELLES STRUCTURES TRANSFRONTALIERES

Le 5 mai 2010 José Antonio Griñán, Président de la Région espagnole Andalucía, Joao Varejao Faria, Président de la Région portugaise Algarve ainsi que Joao de Deus Cordovil, Président de la région portugaise Alentejo ont signé une convention en vue de la fondation de la nouvelle Eurorégion hispano-portugaise « AAA ». L'objectif de la

coopération au sein de la nouvelle eurorégion est la promotion de la compétitivité et de l'emploi dans les régions impliquées. Le renforcement de la coopération dans le cadre de l'eurorégion en matière de l'aménagement du territoire, la santé, la protection de l'environnement, la coopération au développement ainsi que l'intégration économique et

sociale jouent aussi un rôle important pour cette nouvelle structure. A travers l'adhésion des régions Andalucía et Alentejo à l'ARFE l'Eurorégion AAA est bien impliquée dans les actions de l'ARFE. Il y a un échange fructueux entre les deux organisations.

### 11.3 NOUVELLES (ET ANCIENNES) RELATIONS DE COOPERATION

En 2010 l'ARFE a pu améliorer d'avantage sa coopération avec des organisations comme la **MOT**. La coopération avec **NEEBOR** semble ralentie depuis quelques années. Il y a quelques contacts à travers l'unité opérationnelle Frontières extérieures de l'ARFE, notamment grâce à l'engagement fort des adhérents finlandais de l'ARFE. De nouveaux domaines d'action sont explorés avec l'**Euro-Institut Kehl**. En mars 2010 l'ARFE, représentée par son Président Karl-Heinz Lambertz, a signé une convention de coopération avec l'Euro-Institut Kehl. L'objectif de

cette coopération est d'intensifier l'échange d'informations et de savoir-faire et le soutien mutuel quant à l'organisation de manifestations sur des thèmes transfrontaliers. Des contacts réguliers ont été établis avec des organisations thématiques comme **EURISY** (une association européenne pour la promotion de l'utilisation de technologies spatiales pour le développement et la croissance) ou **Intermodes** (la convention internationale pour l'intermodalité en transports de passagers). L'ARFE échange régulièrement des informations avec les

deux organisations et publie des annonces de manifestations intéressantes ainsi que des nouvelles d'EURISY et d'Intermodes dans ses médias.

De plus il y a des contacts avec des organisations internationales comme l'**OCDE** et des agences des **Nations unies** ainsi qu'avec des systèmes d'intégration comme l'**Union Africaine**, le **Système d'Intégration d'Amérique centrale** ou **MERCOSUR**.



## 12 COMITE CONSULTATIF DE L'ARFE ET SECRETARIAT GENERAL

### COMITE CONSULTATIF DE L'ARFE

Le Comité consultatif de l'ARFE, qui soutient le secrétariat général, se réunit depuis 2006/2007 à nouveau régulièrement, par règle générale deux fois par an. Après la disparition de M. Viktor von Malchus en 2008, le Comité directeur de l'ARFE a désigné **M. Jens Gabbe comme nouveau président du Comité consultatif à Salamanque en automne 2009**. En octobre 2010 **Reinhold Kolck**, ancien Vice-Président de l'ARFE, fut élu comme vice-président du Comité consultatif.

Le **président du Comité consultatif** nomme les membres du Comité. Pour des raisons financières, le Comité consiste en **un petit cercle permanent d'« experts fronta-**

**liers »** reconnus à la connaissance portant sur l'Europe entière, aux activités scientifiques éprouvées et à l'expérience confirmée de l'évaluation.

En plus du président Jens Gabbe et du vice-président Reinhold Kolck, les experts suivants ont coopéré au sein du Comité consultatif de l'ARFE : Jaques Robert, Thomas Stumm, Haris Martinos, Christian Haefliger, Welf Selke, Pavel Branda et un délégué de la Commission européenne, de la DG REGIO et du Comité des Régions (se déplaçant à leurs propres coûts). Le cas échéant d'autres experts peuvent être consultés à des sujets particuliers.

En 2010 le Comité consultatif s'est réuni deux fois. **Du 11 au 12 janvier 2010** le Comité consultatif s'est réuni à l'invitation du Comité des Régions à Bruxelles. La deuxième rencontre s'est tenue **du 4 au 5 juin 2010** à Berlin. Les sujets principaux traités à l'occasion de ses rencontres furent les récents développements à l'échelon européen quant à l'avenir de la coopération territoriale et tout particulièrement celle transfrontalière. Par ailleurs le Comité consultatif a traité des documents de prise de position relatifs à des thèmes politiques importants et des nouveaux projets de l'ARFE. Pour une liste plus détaillée des activités du Comité consultatif de l'ARFE voir le cadre ci-dessous.

Les activités du Comité consultatif en **2010** ont en particulier inclus la discussion et la préparation des sujets suivants:

- Encadrement relatif à la réalisation du projet ULYSSES dans le cadre du programme ESPON
- Elaboration des concepts et demandes du point de vue contenu des projets CROSS-ADD et PROMETEUS, à être réalisés dans le cadre d'INTERREG IV B
- Participation à l'élaboration de l'étude relative aux perspectives de la coopération transfrontalière en Amérique latine, préparé par l'ARFE en 2010 pour la Commission européenne
- Participation à l'élaboration de l'étude relative aux perspectives de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest pour la Commission européenne
- Elaboration d'un document de prise de position relatif au 5<sup>ème</sup> Rapport de cohésion de la Commission européenne
- Elaboration de propositions d'amélioration relatives à l'aménagement des programmes INTERREG après 2013
- Elaboration d'un document de prise de position relatif au règlement sur le groupement européen de coopération territoriale pour le Comité des Régions
- Elaboration d'un document de prise de position pour le Comité des Régions relatif à la Stratégie Europe2020
- Participation aux rencontres de l'ARFE avec le Commissaire de la Politique régionale Johannes Hahn et avec des représentants de la DG REGIO auprès de la Commission européenne
- Préparation de la Résolution finale de la Conférence annuelle 2010.

## SECRETARIAT GENERAL

Le Comité directeur est continuellement informé des développements du secrétariat général. Fin 2010 étaient employés à notre bureau à Gronau (Allemagne) :

- Martín Guillermo Ramírez (Secrétaire général)
- Cordula Pandary (Coordinatrice du bureau)
- Marie-Lou Perou (administration et communication)
- Nadja Ait Laouad (administration et communication)
- Petra Doods (finances)
- Bianca Gabbe (assistance du Comité consultatif et assistante de projets).



*De gauche : Bianca Gabbe et Cordula Pandary (en haut), Nadja Ait Laouad, Martín Guillermo Ramírez et Petra Doods (au milieu), Anna Winkler et Marie-Lou Perou (en bas)*

Une autre collègue, Anna Winkler, a soutenu l'équipe, travaillant à domicile lors de son congé parental. Depuis mars 2011 elle travaille de nouveau au bureau à Gronau. L'ARFE encadre aussi des stagiaires de matières d'études différentes, qui s'intéressent à la coopération transfrontalière et aux thèmes européens.

L'EUREGIO soutient de manière continue le Secrétariat général en ressources humaines et matérielles. De plus en 2010 l'ARFE a pu utiliser le personnel et l'équipement de la représentation de la Région Extremadura à Bruxelles. De cette manière l'ARFE a pu être plus présente à Bruxelles.

Les relations publiques de l'ARFE sont toujours difficiles, car il n'y a pas de chargé de communication en ce moment. Les relations publiques à l'échelle de l'Europe sont quasiment impossibles à titre régulier. Le site Internet [www.aebr.eu](http://www.aebr.eu), tout comme le **Newsflash** publié tous les mois depuis novembre 2009 et envoyé aux membres et aux amis de l'ARFE, facilitent les relations publiques. Le Newsflash est plus compact que l'ancien Newsletter et offre un aperçu général rapide sur les développements importants au sein de l'ARFE et à l'échelle européenne. De plus il offre la possibilité aux membres de l'ARFE d'informer un grand public des importantes nouvelles des régions (trans)frontalières. Beaucoup de régions membres de l'ARFE ont déjà réagi à l'initiative de

l'ARFE de présenter leur région dans le Newsflash. Cette initiative est toujours en cours et les membres sont invités à publier des informations intéressantes des régions (trans)frontalières dans le Newsflash. D'une manière similaire les membres de l'ARFE ont l'occasion d'utiliser le site internet de l'ARFE comme moyen d'information. Le site internet fut complètement rénové pour pouvoir être utilisé encore mieux qu'avant comme moyen de communication et d'échange. En 2009 quelques fora d'internet furent déjà activés. De plus les documents en vue des réunions du Comité directeur et de l'Assemblée générale peuvent maintenant être téléchargés. Le nouveau site internet fut lancé en automne 2010.

La communication avec la presse est limitée à des occasions particulières et se passe avec l'assistance des membres de l'ARFE. En général les Conférences annuelles de l'ARFE offrent un cadre approprié pour organiser une conférence de presse. En 2010 le secrétariat a renforcé ses efforts pour améliorer d'avantage sa communication avec ses adhérents et ses contacts externes.

Nous remercions toute personne, les membres et partenaires de l'ARFE, les institutions, les organisations et d'autres collectivités ayant coopéré avec nous et soutenu nos actions. Sans leur coopération nous n'aurions pas été capables de développer nos plans et d'atteindre nos objectifs.

L'équipe de l'ARFE  
Gronau, juillet 2011